



HAL
open science

Étude préliminaire des monuments funéraires protohistoriques du site de Chamarges à Die dans la Drôme

André Rivalan

► **To cite this version:**

André Rivalan. Étude préliminaire des monuments funéraires protohistoriques du site de Chamarges à Die dans la Drôme. Documents d'archéologie méridionale, 2020, pp.207-232. halshs-03661654

HAL Id: halshs-03661654

<https://shs.hal.science/halshs-03661654>

Submitted on 7 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

André RIVALAN

Étude préliminaire des monuments funéraires protohistoriques du site de Chamarges à Die dans la Drôme



Résumé :

L'extension de la ZA Cocause au lieu-dit Chamarges à Die (Drôme) a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique au cours du printemps 2013 (INRAP - Rhône-Alpes-Auvergne). Ce diagnostic ayant permis la découverte d'une série de vestiges antiques et surtout la mise au jour de deux monuments funéraires attribuables à la période protohistorique, une prescription de fouille archéologique fut alors émise en décembre 2013 sur les parcelles présentant la plus forte densité de vestiges. Suite à cette dernière, deux opérations de fouille préventives furent menées par Mosaïques Archéologie entre décembre 2014 et novembre 2016 qui ont non seulement permis de documenter les grandes composantes de cet important complexe funéraire, mais aussi leur évolution entre la fin de l'âge du Bronze et le milieu de l'âge du Fer.

Mots-clés :

tumulus, Protohistoire, âge du Bronze, âge du Fer, monument funéraire, sépulture à inhumation

Abstract:

The extension of the Cocause Activity Zone, in a place called Chamarges, north of Die (Drôme) led to the realization of an archaeological diagnosis during the spring of 2013 (INRAP - Rhône-Alpes-Auvergne). This diagnosis did not only lead to the discovery of roman vestiges, but also of two funerary monuments dating back to the protohistoric period. An archaeological excavation order was therefore issued in December 2013 on the parcels with the highest density of remains. Following this first intervention, two preventive excavations were conducted by Mosaïques Archéologie between December 2014 and November 2016 which not only made it possible to document the major components and features of this important funeral complex, but also their evolution between the end of the Bronze Age and the middle of the Iron Age.

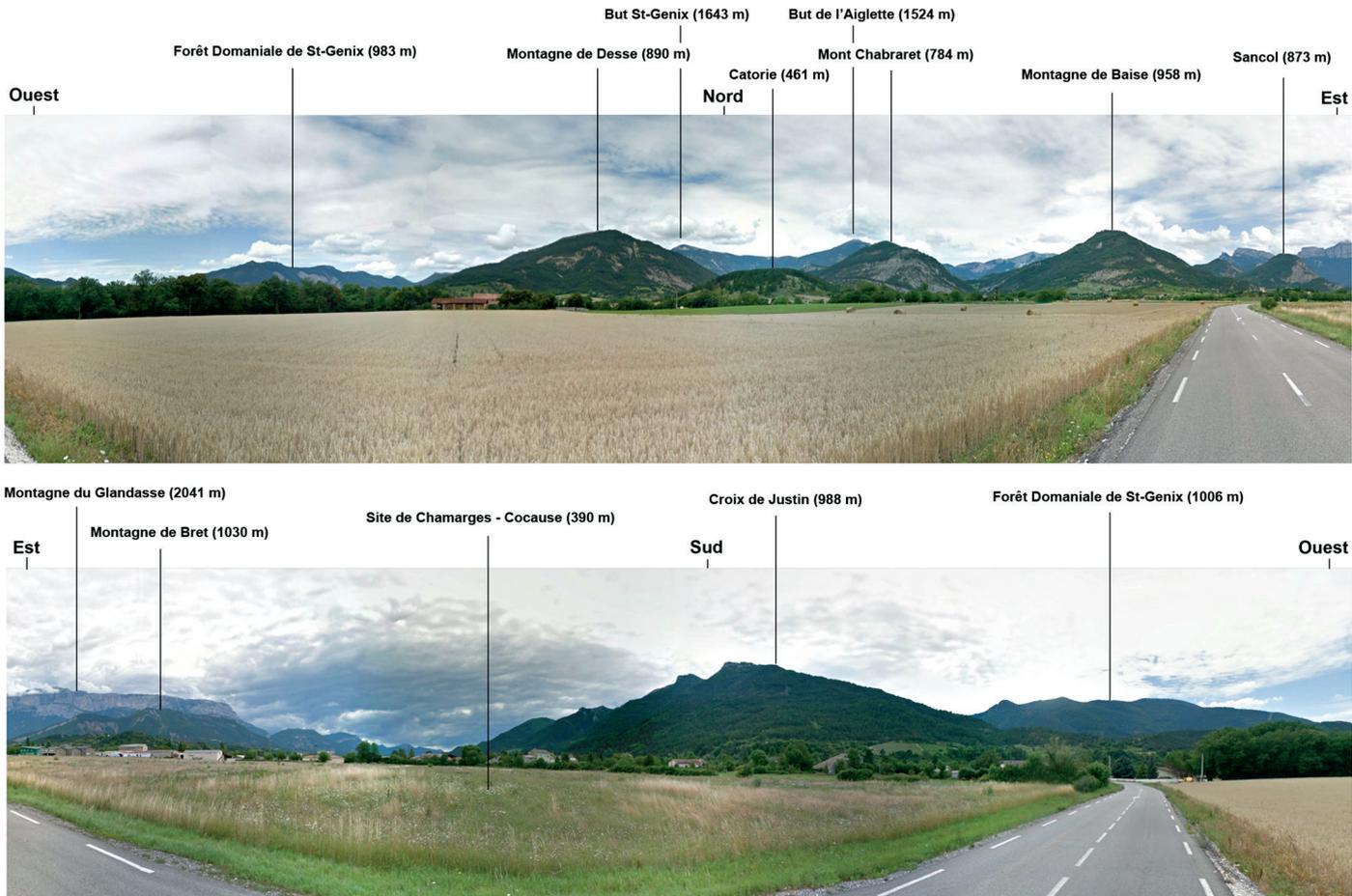
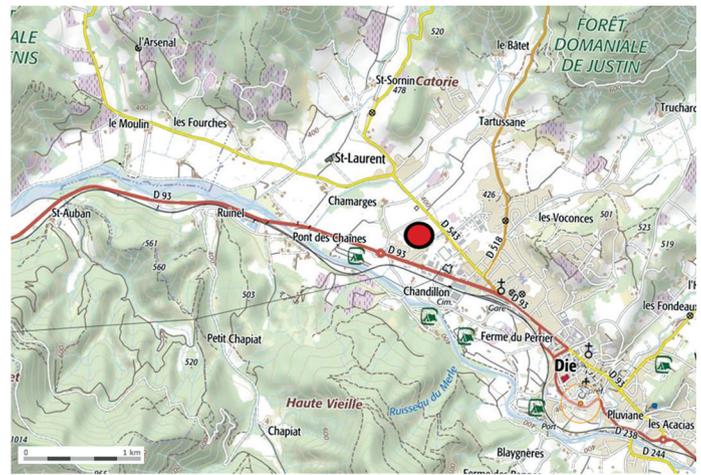
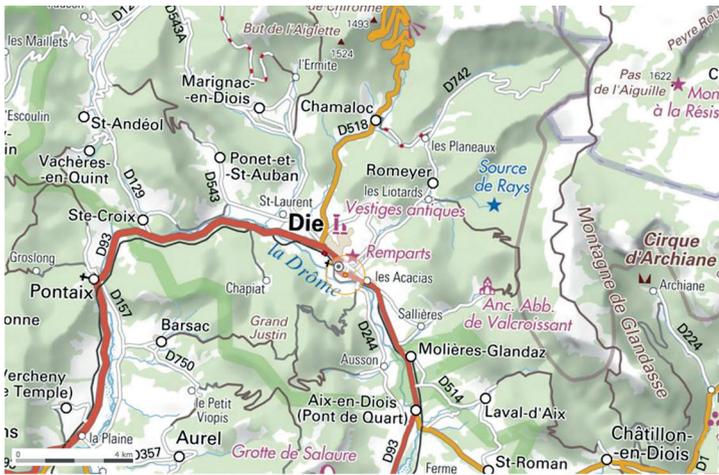
Key words:

tumulus, Protohistory, Bronze Age, Iron Age, funerary monument, burial, inhumation

1. Introduction

Le site de Chamargès se trouve au nord-ouest de la ville de Die et pour être plus précis à 2 km du centre historique actuel

(fig. 1). Il est situé au sein d'une vaste plaine ouverte et semi rurale qui s'urbanise toutefois rapidement par le biais du développement de la zone d'activité de Cocause. C'est d'ailleurs l'agrandissement de cet espace qui a entraîné en 2013 la réalisation d'un diagnostic archéologique destiné à évaluer l'impact que pouvait représenter cet aménagement.



■ 1 Localisation du site de Chamargès.

Cette opération, menée par l'INRAP, sous la direction de Frédérique Thiercelin-Ferber a non seulement permis la mise au jour d'un réseau de fossés antiques et d'une tombe à crémation de la même époque, mais aussi et surtout celle de deux grands monuments funéraires appartenant à l'extrême fin de l'âge du Bronze (Thiercelin-Ferber 2013).

Suite à ces découvertes exceptionnelles dans le Diois, une prescription de fouille préventive fut émise en décembre 2013 sur les parcelles présentant la plus forte densité de vestiges, puis en juin 2014, la Communauté des Communes du Diois décida d'effectuer la première partie de cette prescription dans le cadre de la viabilisation du terrain. L'espace concerné couvrait alors une surface de 4045 m² et correspondait globalement aux futurs axes routiers de la parcelle et aux aménagements liés à la canalisation et à la rétention des eaux de pluies. Cette première phase se déroula du 1^{er} décembre 2014 au 6 février 2015 et permit de documenter toute une série de structures appartenant à la période antique (Rivalan *et al.* 2015), et dans une bien moindre mesure aux périodes suivantes (Moyen Âge, époques moderne et contemporaine).

La deuxième campagne de fouille fut menée pour sa part du 2 mai 2016 au 10 novembre de la même année, et contrairement à la précédente, celle-ci porta essentiellement sur les structures funéraires protohistoriques (fig. 2). Outre la fouille des deux monuments funéraires mis au jour lors du diagnostic, cette campagne entraîna l'exploration d'au moins trois monuments supplémentaires, ainsi que celle de deux sépultures à inhumation de la même période situées en périphérie de ces divers monuments (Rivalan *et al.* 2018).

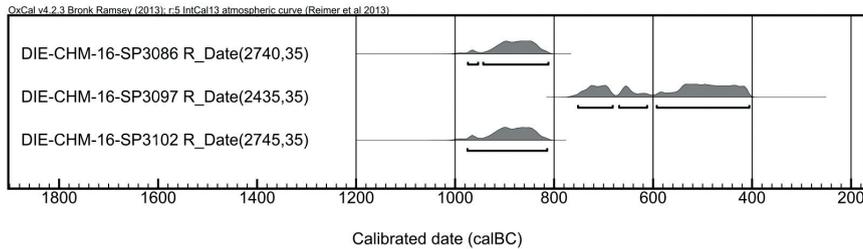
2. Architecture et chronologie des monuments funéraires

Hormis le caractère monumental de ses sépultures, cet ensemble funéraire se caractérise également par une certaine longévité. Les datations absolues réalisées sur l'ensemble des squelettes humains du site tendent à montrer que cette petite nécropole fut mise en place à l'extrême fin de l'âge du Bronze, avant d'ensuite perdurer jusqu'à la fin du premier âge du Fer, soit une durée d'occupation maximale d'environ six siècles (fig. 3). Cette longue phase d'utilisation verra l'installation de quatre véritables monuments funéraires pourvus de sépultures individuelles à inhumation (Monument 1 / SP 3086, Monu-

ment 2 / SP 3102, Monument 3 / SP 3018 et Monument 5 / SP 3097), auxquels s'ajoutent deux probables édifices funéraires sans restes humains (Monuments 4 et 6)¹ et deux inhumations dépourvues d'aménagements spécifiques (SP 4009 et 4097) (fig. 4). Bien que ces vestiges apparaissent au demeurant peu nombreux par rapport à la durée d'occupation du site, les quelques monuments associés à cet ensemble présentent toutefois une certaine diversité architecturale, et ce bien qu'ils affectent tous une forme globalement circulaire en plan. L'étude détaillée de ces édifices a en effet permis de distinguer pas moins de quatre grands types d'architecture, qui ont pu soit coexister à la même période, soit se succéder au cours du temps.

2.1. Le Monument n° 1

Le premier type est ici représenté par le Monument n° 1 et prend la forme d'une grande couronne discontinue de gros blocs calcaires (CO 3069), qui vient entourer une sépulture à inhumation datée du début du Bronze final III b (SP 3086) (fig. 5). Cette couronne présente un diamètre extérieur d'une quinzaine de mètres, soit une surface totale comprise entre 180 et 185 m², et se compose d'une série de 106 blocs accolés les uns aux autres et inclinés vers l'extérieur selon un angle variable de 30 à 80°. Cette irrégularité se retrouve également dans la morphologie des blocs utilisés, que ce soit dans les dimensions des pierres utilisées (longueur : 16 à 140 cm / largeur : 8 à 68 cm / épaisseur : 3 à 24 cm), dans leurs poids respectifs (poids : 1 à 133 kg), ou encore dans leur forme générale. Ces éléments prennent ainsi soit la forme de grandes dalles aux contours angulaires, soit celle de blocs ovoïdes aux formes plus arrondies évoquant celle de gros galets (fig. 6). La fouille de cette couronne nous a également permis d'observer que certains blocs reposaient directement contre les parois d'une tranchée d'installation (CR 3222), visible uniquement dans le quart nord / nord-est de l'édifice, mais aussi que certains exemplaires avaient été installés dès l'origine, dans cette même position, à l'aide de petites pierres de calage situées à la base et à l'arrière des éléments en question (fig. 8). Notons pour finir que la face visible de certains blocs de la couronne présente de possibles motifs gravés linéaires (BL 3140, 3157, 3158, 3197) (fig. 7) et dans un cas au moins, un grand fossile de crustacé (branchiopode ? / BL 3154). Le caractère récurrent de ces observations, ajouté au fait que les gravures se situent systématiquement sur le sommet de la face visible des blocs, pourraient donc indiquer une réelle volonté d'associer ces éléments au Monument n° 1.



■ 3 Datation AMS des sépultures à inhumation associées aux monuments funéraires (Poznan Radiocarbon Laboratory – T. Goslar, 12523/17).

Les fouilles conduites sur ce monument n'ont en revanche pas permis de déceler la présence, même résiduelle, d'une quelconque chape tumulaire au-dessus ou à l'intérieur de cette couronne. Cette absence apparente a donc entraîné la réalisation d'analyses sédimentologiques plus fines sur la séquence stratigraphique en question (granulométrie, géochimie et observation des fractions fines), auxquelles s'est ajoutée une étude micro-morphologique du sommet de la couche protohistorique présente à l'intérieur de la couronne. Au terme de ces analyses, il est non seulement apparu qu'aucune trace de couverture tumulaire n'était perceptible dans les couches étudiées, mais aussi que le niveau situé à l'intérieur de la couronne présentait les stigmates d'un paléosol (Rivalan *et al.* 2018, 218-222). Ces diverses analyses tendent par conséquent à éloigner ce monument des structures

tumulaires contemporaines, et surtout à le rapprocher des divers enclos funéraires de l'âge du Bronze dépourvus de véritables systèmes de couverture (Leroy-Langelin, Collette 2011, fig. 7, 137). Malgré ce constat, le creusement de la tranchée d'installation de la couronne et le foisonnement du sédiment qui en a résulté ont de toute évidence généré une grande quantité de terre (entre 12 et 14 m³ selon le coefficient de foisonnement), qui

pouvait à elle seule faire office de petite chape tumulaire une fois stockée au centre du monument. Dans le même ordre d'idée, l'absence de trace visible de creusement du côté interne de la couronne, ajoutée à la présence de mobilier archéologique dans le niveau d'installation du monument, pourraient indiquer le creusement d'une grande cuvette circulaire sur toute la superficie de la zone sépulcrale, et donc la présence d'un dôme de terre d'autant plus conséquent une fois l'ensemble remblayé.

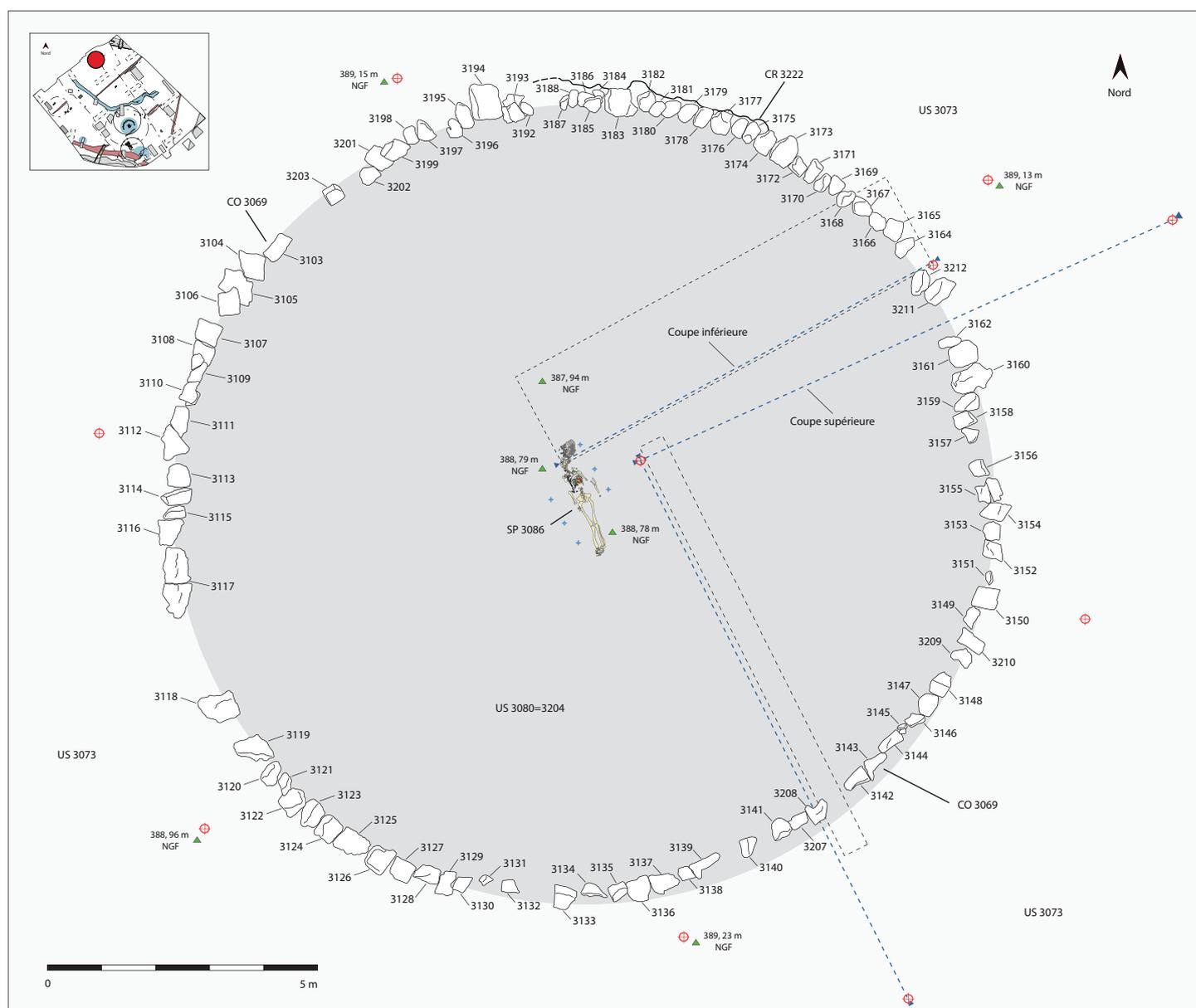
Quoi qu'il en soit, la sépulture située au centre de l'édifice (SP 3086) semble pour sa part avoir été installée au sein d'une fosse creusée en pleine terre. Le défunt était allongé sur le dos selon un axe sud-est - nord-ouest, les bras le long du corps, les genoux serrés et la tête penchée vers le côté droit du corps (fig. 9). Il s'agit d'un sujet de

Contexte funéraire	Entourage	Diamètre	Blocs de la couronne (BL)	Superstructure	Sépulture (SP)	Datation AMS	Trous de poteau (PO)
Monument 1	CO 3069 (couronne de pierres) CR 3222 (tranchée de fondation)	15 m 15 m	BL 3103 à 3162 / 3164 à 3188 BL 3192 à 3199 / 3201 à 3203 BL 3207 à 3212	Indéterminée	SP 3086	975 BC (95,4 %) 812 BC	/
Monument 2	CO 3224 (couronne interne) CO 3056 (couronne externe) ST 3325 à 3337 (structures périphériques) BG 3343 (blocage)	9, 5 m 12, 6 m		CT 3062 (chape de terre) CP 3026=3059 (chape de pierres) EB 3058 (éboulis)	SP 3102	976 BC (95,4 %) 815 BC	PO 3348 (Nord) PO 3349 (Sud)
Monument 3	CO 3063 (couronne de pierres)	12, 8 m	BL 3226 à 3320	Indéterminée	SP 3018	Indéterminée	PO 3020 (Nord) PO 3023 (Sud) PO 3022 (Est) PO 3021 (Ouest)
Monument 4 (?)	CO 3064	17 m ?	BL 3338 à 3341	Indéterminée	/	Indéterminée	/
Monument 5	CO 3061 (couronne de pierres) CO 3085 (tranchée d'entourage) SB 3027	12, 6 m 9, 2 m	BL 3040, 3043, 3067, 3348 à 3350 BL 3351 à 3354	Indéterminée	SP 3097 FS 3101 (fosse sépulcrale)	752 BC (95,4 %) 406 BC	/
Monument 6 (ST 4010)	CO 4019 BL 4063, 4083, 4094 (structures périphériques)	6 m	BL 4034 à 4062 / 4064 à 4082 BL 4084 à 4093 / 4095 à 4096	Indéterminée	/	/	/

■ 4 Principales caractéristiques architecturales des monuments du site et codes associés.

grande stature (environ 1,87 m) et de sexe probablement masculin, qui était âgé d'au moins 20 ans au moment de sa mort (Rivalan *et al.* 2018, 98-100). Hormis ces éléments, l'étude anthropologique a permis de montrer que le corps s'était probablement décomposé dans un espace vide, et qu'il avait peut-être été enveloppé dans un linceul avant son inhumation. La fouille de cette tombe a enfin permis de mettre au jour un amas de tessons en céramique non tournée contre la partie arrière du crâne du défunt², ainsi qu'une série d'objets métalliques situés sur la partie basse de la poitrine, au niveau

de l'abdomen et au niveau du coude droit de l'individu : couteau en bronze de type palafitte et lame de couteau en fer, petit ciseau en alliage cuivreux, plusieurs anneaux de fonction indéterminée, et parure pectorale composite associant plusieurs types de perles. Une grande partie de ces éléments métalliques était en outre pris dans une mince couche fibreuse dont la coloration et la texture tranchent ici nettement avec le sédiment environnant, et dont l'aspect semble évoquer la présence d'une bourse en cuir partiellement préservée par la proximité des objets cuivreux.



■ 5 Relevé en plan du Monument n°1 et de la sépulture SP 3086.

2.2. Le Monument n° 2

Le deuxième type de monument funéraire attesté sur le site est contemporain du précédent (fig. 3), mais contrairement au Monument n° 1, celui-ci prend la forme d'un véritable



■ 6 Vues des blocs de la couronne CO 3069.



■ 7 Vues des blocs gravés de la couronne CO 3069.



■ 8 Vues des pierres de calage associées à certains blocs de la couronne CO 3069.

tumulus, à savoir le Monument n° 2 (fig. 10). Cette sépulture se caractérise en effet par la présence d'un véritable dôme de terre et de pierres, dont le pourtour est cerné d'une double couronne concentrique de blocs calcaires (CO 3056 et CO 3224) (fig. 11). Bien que ces dernières partagent un même centre et une même forme générale, celles-ci se distinguent par des spécificités vraisemblablement liées à leurs fonctions respectives (*infra*). Ainsi, outre son diamètre logiquement supérieur (12, 6 m dans le sens nord-sud et est-ouest / surface interne : 124 m²), la couronne externe (CO 3056) se singularise à la fois par les dimensions imposantes de ses blocs, mais aussi par la présence à intervalles irréguliers de véritables appendices rocheux sur une grande partie de son pourtour extérieur (fig. 12). Ceux-ci se présentent soit sous la forme d'un ou de plusieurs gros blocs posés directement sur le niveau d'installation du monument (ST 3326 à ST 3337), soit sous la forme d'un petit aménagement semi circulaire constitué de blocs plantés de champ et d'un remplissage de galets (ST 3325). À cette différence s'ajoute ensuite celle de l'espacement observé entre les appendices en question, et surtout leur concentration dans les quarts nord-ouest (ST 3325-3328 et ST 3335-3337), sud-est (ST 3329-3331) et sud-ouest (ST 3332-3334) du monument selon des intervalles variés (1 à 3, 5 m). Hormis ces appendices, la couronne externe présente également des aménagements plus spécifiquement liés à sa construction, et en particulier



■ 9 Vue générale et détails de la sépulture SP 3086.

à l'agencement des blocs entre eux. On évoquera notamment le creusement d'une tranchée pour l'implantation de ces blocs, ou encore la mise en place de pierres intercalaires destinées à combler les espaces vides laissés entre les blocs de grande taille, et enfin l'emploi de galets pour le calage et la stabilisation de ces derniers. Notons enfin que la présence de pierres sur le sommet des blocs de grande taille peut soit indiquer une volonté de niveler la partie supérieure de la couronne, soit d'en augmenter la hauteur initiale, mais semble dans tous les cas être liée au maintien de la chape de pierres qui venait sceller le monument (CP 3026 = 3059 - *infra*). Cette dernière, dont le reliquat est visible en coupe entre les deux couronnes (fig. 13), vient en effet clairement s'appuyer contre les différentes assises de la limite externe de l'édifice, et ce même si de nombreux galets lui appartenant se retrouvent sur l'intégralité du pourtour du monument suite à leur éboulement (EB 3058).

La couronne interne (CO 3224) présente également sur une grande partie de son tracé, un véritable empilement de blocs, mais contrairement à la couronne externe, celle-ci était de toute évidence recouverte par la chape de pierres précitée (CP 3026 = 3059) (fig. 13). Cette

structure se distingue ensuite par son diamètre nettement inférieur (9, 5 m dans le sens nord-sud et est-ouest) et son caractère discontinue dans le quart sud-est du monument, mais aussi par la taille généralement inférieure des blocs utilisés pour sa constitution. La couronne interne se différencie enfin de sa voisine par une absence totale de tranchée d'implantation, et donc par l'installation de sa première assise directement sur le niveau de sol de l'époque (SL 3057).

Bien que différentes, ces deux couronnes constituent toutefois un même ensemble cohérent, dont la fonction première était bien évidemment de supporter la superstructure du monument. Ce lien se retrouve dans la morphologie générale de ces couronnes et leur caractère concentrique, ainsi que dans la présence d'un probable blocage à base de terre et de pierres (BG 3343) entre ces deux cercles de pierres, destinée à renforcer la cohé-

sion de l'ensemble. Dans le même ordre d'idée, on observera que cette relation architecturale semble également s'étendre aux deux éléments de la superstructure, à savoir la chape de terre couvrant le centre de la zone sépulcrale (CT 3062) et la chape de pierres qui venait la recouvrir (CP 3026 = 3059). La coupe transversale réalisée sur ce monument montre en effet que la chape de pierres venait buter contre la couronne externe (*supra*), et que la chape de terre venait pour sa part déborder du périmètre de la couronne interne, tout en servant de base à l'une des assises de cette même couronne (fig. 13). Le fait que cette chape de terre intègre la couronne interne sur une grande partie de sa bordure pourrait donc signifier que la mise en place de cette dernière était simplement liée à une volonté de renforcer la stabilité de cette importante masse de terre. Malgré cela, cette interprétation demeurera ici hypothétique puisqu'elle se voit fragilisée par le fait que la couronne interne s'interrompt en plusieurs endroits dans la partie sud-est de l'édifice, quand elle ne se résume pas à de simples galets accolés les uns aux autres.

Avant de clore cette description générale de l'architecture du monument 2, on notera que l'inhumation centrale (SP 3102) était elle aussi vraisemblablement munie d'un



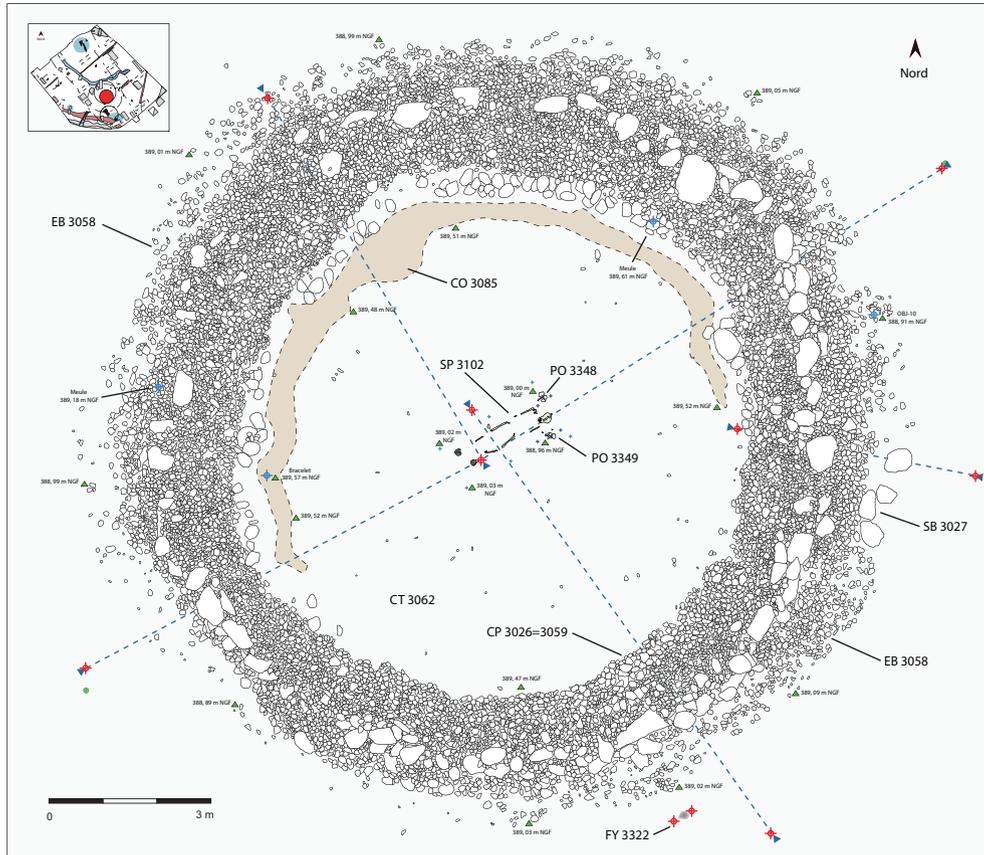
■ 10 Vue aérienne du Monument n°2.

aménagement spécifique (fig. 14). Ce dernier prend la forme de deux petites concentrations de pierres situées de part et d'autre de la tête du défunt, dont le profil et la forme en plan évoquent celle de probables calages de piquets (PO 3348 et 3349). Si l'on ajoute à cela, le fait que ces calages apparaissent globalement à la même altitude que celle du squelette (389 m NGF) et que leur position au sein de la tombe forme un axe transversal à celui du corps du défunt, il devient alors possible de les associer à un probable coffrage en bois qui aurait totalement disparu au cours du temps. On observera d'ailleurs que le défunt et ces deux calages de piquets apparaissent au même niveau que le sol contemporain (SL 3057), ce qui nous indique que l'aménagement de cette petite chambre funéraire ne s'est pas fait suite au creusement d'une fosse sépulcrale, mais plus vraisemblablement au cours de la construction du monument, et ce même s'il est difficile de savoir avec précision à quelle étape cette dernière fut réalisée.

En ce qui concerne l'inhumation placée au sein du coffrage, l'étude anthropologique a montré qu'il s'agissait d'un sujet adulte déposé sur le dos, la tête en direction du nord-est (fig. 14) (Rivalan *et al.* 2018, 106-108). Le périoste de l'os était malheureusement très dégradé et de nombreuses parties du corps ont de ce fait totalement disparu. Il n'a donc pas été possible de déterminer le sexe, l'âge au décès, ou encore la position initiale du corps. Le bon état de conservation des dents nous a néanmoins permis de dater cette sépulture par méthode AMS du Bronze final IIIb et par extension d'établir une probable contemporanéité entre les monuments n° 1 et 2. Hormis le squelette, la fouille de cette petite chambre funéraire a enfin livré trois dépôts de mobilier distincts placés dans l'environnement immédiat de ces restes osseux. Le premier est un pot en terre cuite fragmenté et retourné qui se trouvait aux pieds du défunt, le second est un élément en terre cuite (probable couvercle ?) situé à proximité immédiate du précédent, et le dernier est une épingle en alliage cuivreux, d'environ 7 cm de longueur, placée au niveau de la cavité orbitaire et du maxillaire supérieure gauches du squelette.

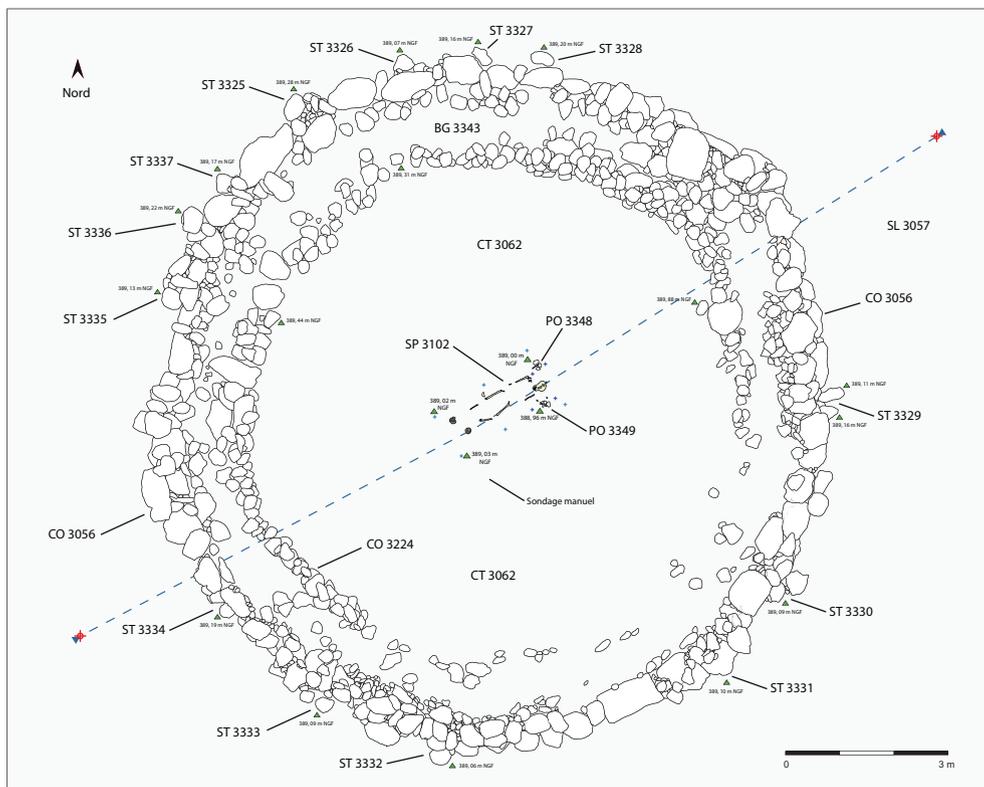
2.3. Les Monuments n° 3 et 6

La troisième forme d'architecture rassemble deux monuments pourvus d'une simple couronne de galets implantés à intervalles plus ou moins réguliers (Monuments n° 3 et 6) (fig. 15). Bien qu'elle soit proche du premier type d'architecture évoqué, les deux monuments qui la représente présentent néanmoins des différences plus ou moins notables. Le monument n°6 se distingue ainsi par le diamètre réduit de sa couronne (CO 4019 - 6 mètres de diamètre) et une absence apparente d'inhumation au centre de la couronne, tandis que la présence de petits appendices en galets sur son pourtour extérieur rappelle les aménagements périphériques du Monument n° 2 (ST 3325 à 3337) (fig. 16). On observera ensuite que si le Monument n° 3 se rapproche du Monument n° 1 par le caractère discontinu de sa couronne et l'orientation générale du squelette (c'est-à-dire tête au nord-ouest), il s'en éloigne par ses dimensions bien plus modestes (diamètre : 12, 8 m / surface interne : 128 m²), et surtout par la présence en son centre de quatre probables calages de piquets à base de pierres (TP 3020 à 3023). Ces aménagements sous-tendent donc l'existence d'un coffrage en bois autour du défunt (fig. 17) et permettent une fois de plus d'établir un rapprochement avec le



Monument n°2 (*supra*). Cela étant dit, la présence de ces calages à une altitude bien inférieure de celle du niveau d'apparition de la couronne de galets indique que ces derniers étaient associés au creusement d'une véritable fosse sépulcrale. L'analyse micro-morphologique du comblement associé à cette sépulture est d'ailleurs venue renforcer cette observation en montrant l'existence d'un paléosol sur le sommet de cette couche, et donc la présence d'une véritable surface de circulation à seulement quelques dizaines de centimètres au-dessus du squelette (Rivalan *et al.* 2018, 218-222).

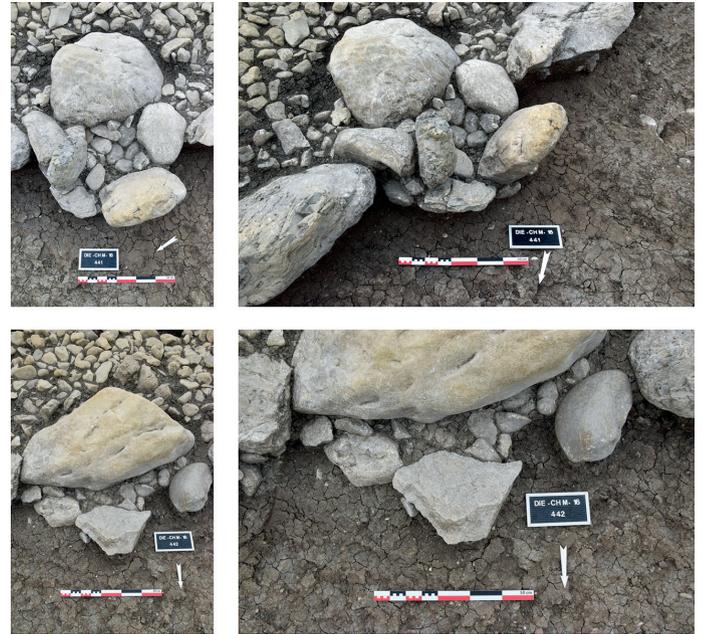
Les restes osseux de ce sujet sont pour leur part dans un très mauvais état de conservation en raison de la dégradation du périoste, au point qu'il n'a pas été possible de réaliser une datation absolue, malgré deux tentatives distinctes³. Quant à la représentation du squelette, celle-ci est également mauvaise puisqu'il ne subsiste qu'une partie des diaphyses des fémurs et des tibias, ainsi que quelques éléments indéterminables du pied (Rivalan *et al.* 2018, 121-122). Cet état de conservation implique dès lors une impossibilité de déterminer l'âge au décès, le sexe ou encore la position du défunt au moment de son dépôt. Les dimensions des os évoquent malgré tout un individu de taille adulte, tandis que leur position au sein de la tombe indique que le corps était orienté sud-est / nord-ouest, la tête au nord-ouest.



■ 11 Relevés en plan du Monument n°2 et de la sépulture SP 3102.

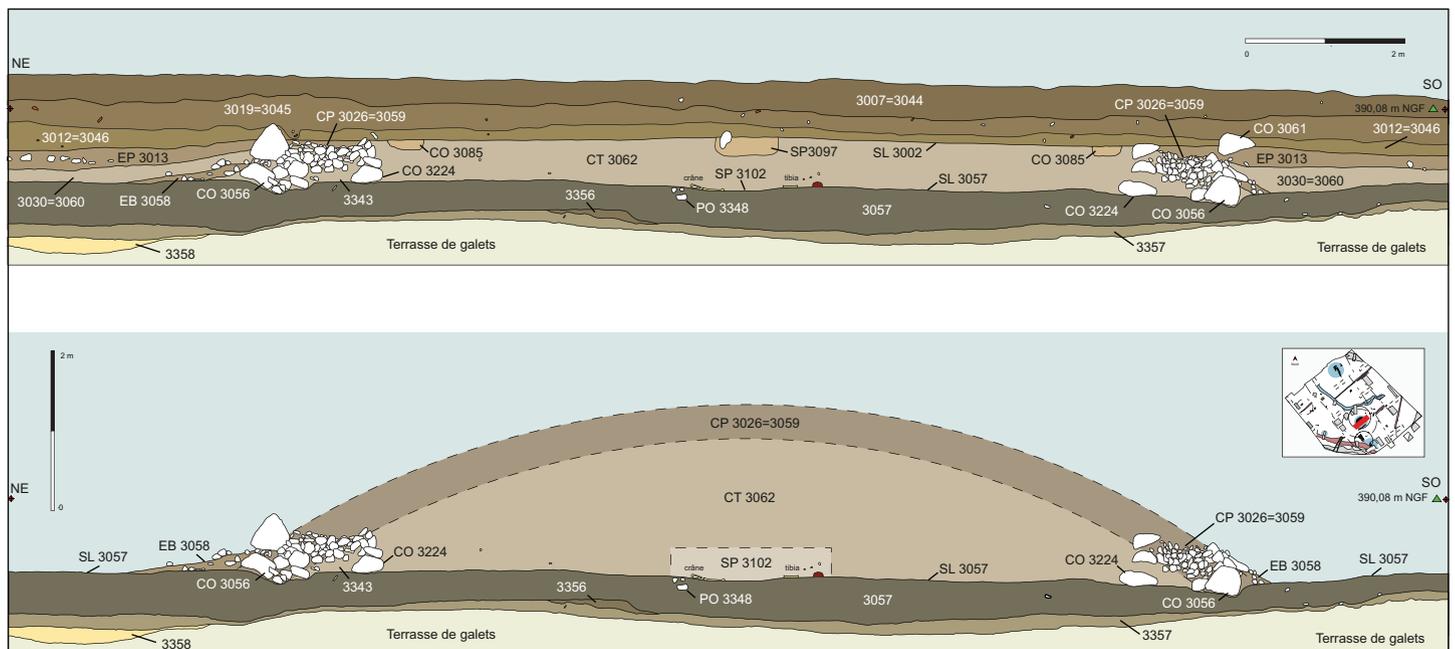
2.4. Le Monument n°5

Le quatrième et dernier type d'architecture avéré sur le site se trouve étroitement lié au Monument n°2, dans la mesure où l'édifice qui le représente, à savoir le Monument n°5, est directement installé sur son niveau d'arasement et intègre dans son architecture certains de ses éléments (fig. 18). La fouille de la partie supérieure du Monument n°2 a en effet livré une deuxième sépulture à inhumation centrale (SP 3097), creusée dans la chape de terre CT 3062 et recouverte par un amas de galets (SB 3098) (fig. 19), ainsi que plusieurs blocs installés soit en périphérie (SB 3027) de la couronne externe CO 3056, soit à cheval entre son sommet et le niveau de sédiment qui venait buter contre cette dernière (US 3013) (fig. 20). Si ces éléments ne suffisent pas à en déduire l'existence d'un véritable édifice funéraire, la découverte d'une tranchée circulaire (CO 3085) creusée directement dans la chape de terre, autour de la tombe SP 3097, permet toutefois de renforcer son existence. Celle-ci se caractérise en l'occurrence par son diamètre de 9, 20 m, sa largeur moyenne qui oscille entre 40 et 50 cm et sa profondeur qui avoisine 15 cm, mais aussi par l'absence d'un important tronçon dans sa partie sud-est. Son comblement est pour sa part constitué d'un sédiment argileux de couleur brun clair et



■ 12 Vues des structures en pierres associées à la couronne CO 3056.

de nature homogène dont les limites débordent par endroits de celles du creusement. Cette caractéristique vient donc expliquer le contour irrégulier en plan de cette tranchée, et permet surtout d'imaginer que ce comblement faisait



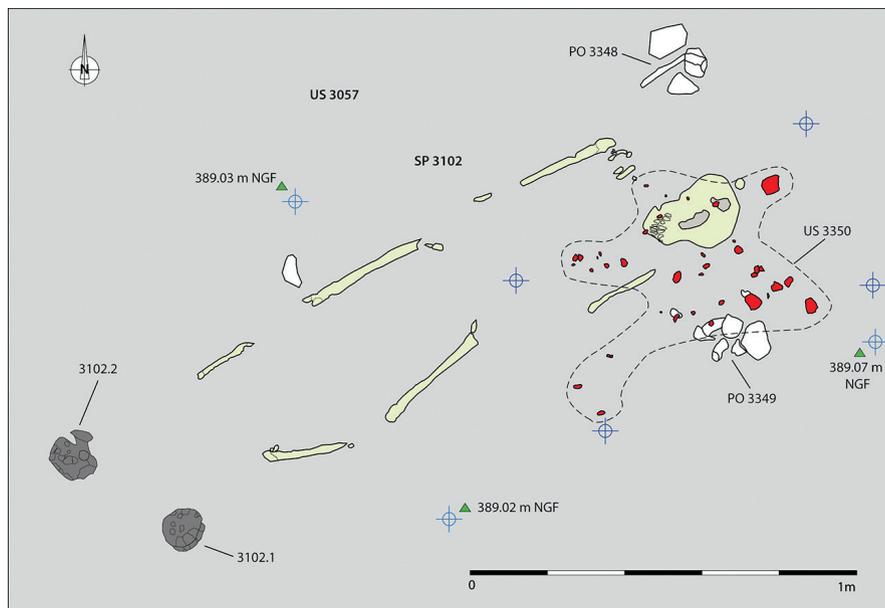
■ 13 Relevé de la coupe nord-est / sud-ouest du Monument n°2.

initialement partie d'une couche bien plus étendue qui aurait disparu suite à son arasement. Ce dernier point et en particulier le caractère localisé de cette couche pourrait d'ailleurs indiquer la présence d'une chape de terre arasée au centre de l'édifice ayant progressivement comblée la tranchée en question.

Partant de ces observations, il devient alors possible d'en déduire, qu'après une phase de destruction et de dégradation progressive du Monument n°2, une nouvelle structure funéraire fut directement installée sur les ruines encore visibles de l'édifice précédent (fig. 21). Cette hypothèse est ici d'autant plus probable que la sépulture SP 3097 a été datée du premier âge du Fer (750 - 400 av. n. è.) par méthode AMS, et qu'elle présente de ce fait un décalage chronologique substantiel avec la sépulture inférieure SP 3102 (fig. 3). Hormis sa datation récente, cette sépulture se distingue également par sa fosse de forme ovale qui contenait les restes d'un sujet adulte placé sur le dos, et orienté nord-ouest / sud-est, la tête au sud-est (Rivalan *et al.* 2018, 126-128), mais aussi par la présence d'un aménagement à base de gros galets installé dans la partie supérieure de son comblement. On ajoutera enfin que le mobilier funéraire se résume à un petit fossile de mollusque, déposé à proximité immédiate du sommet du crâne, et que le côté gauche du squelette présente les stigmates d'un effet de paroi qui pourraient indiquer la présence d'un élément périssable sur le flanc du défunt.

3. Architecture des monuments et structures funéraires contemporaines

La diversité architecturale du site de Chamarges est pour cette époque et cette zone géographique, tout à fait inhabituelle. Les grands ensembles funéraires contemporains situés dans le quart sud-est de la France apparaissent en effet bien plus homogènes d'un point de vue architec-

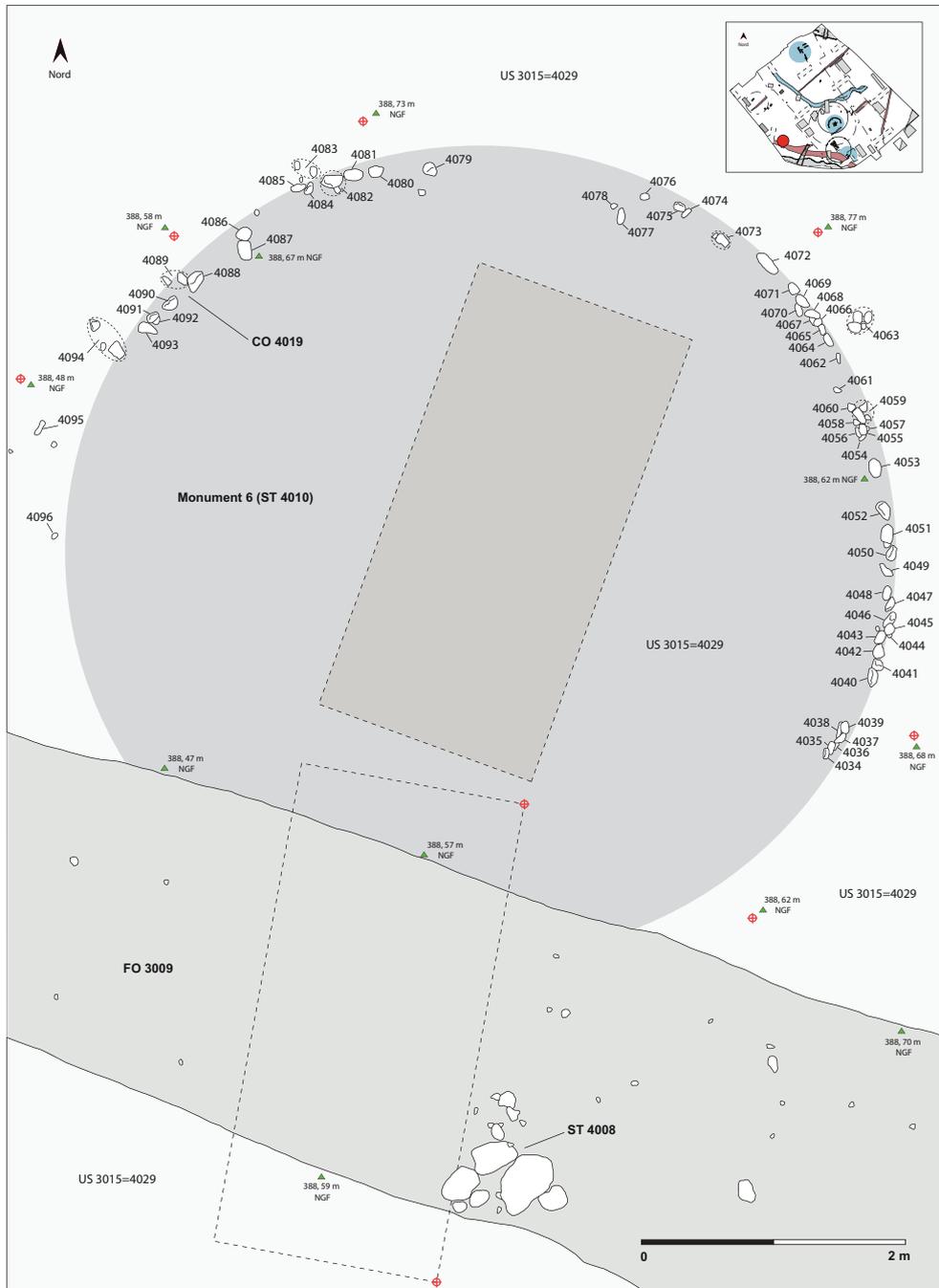


■ 14 Relevé en plan de la sépulture SP 3102.



■ 15 Vue aérienne et détail de la couronne de galets du Monument n°3.

tural, et se caractérisent généralement par un nombre plus important de sépultures (Gasco 1984 ; Mahieu, Boisseau 2000 et Dedet 2001) (fig. 22). Le caractère singulier du site s'observe ensuite dans le fait que la plupart des types d'architecture ne trouvent guère de parallèles analogues à l'échelle régionale, et ce en dépit de l'existence de monuments similaires dans le quart sud-est de la France, ou même au-delà de cette zone géographique. On évoquera notamment le cas du site des Bondons en Lozère qui a livré, entre autres vestiges, une sépulture pourvue d'une couronne de grandes dalles inclinées (Tumulus des Combes 1) pour le moins proche de celle du Monument n°1 (Dedet 2001, 133-137). Cet édifice se distingue



■ 16 Relevé en plan de la couronne CO 4019 associée au Monument n° 6.

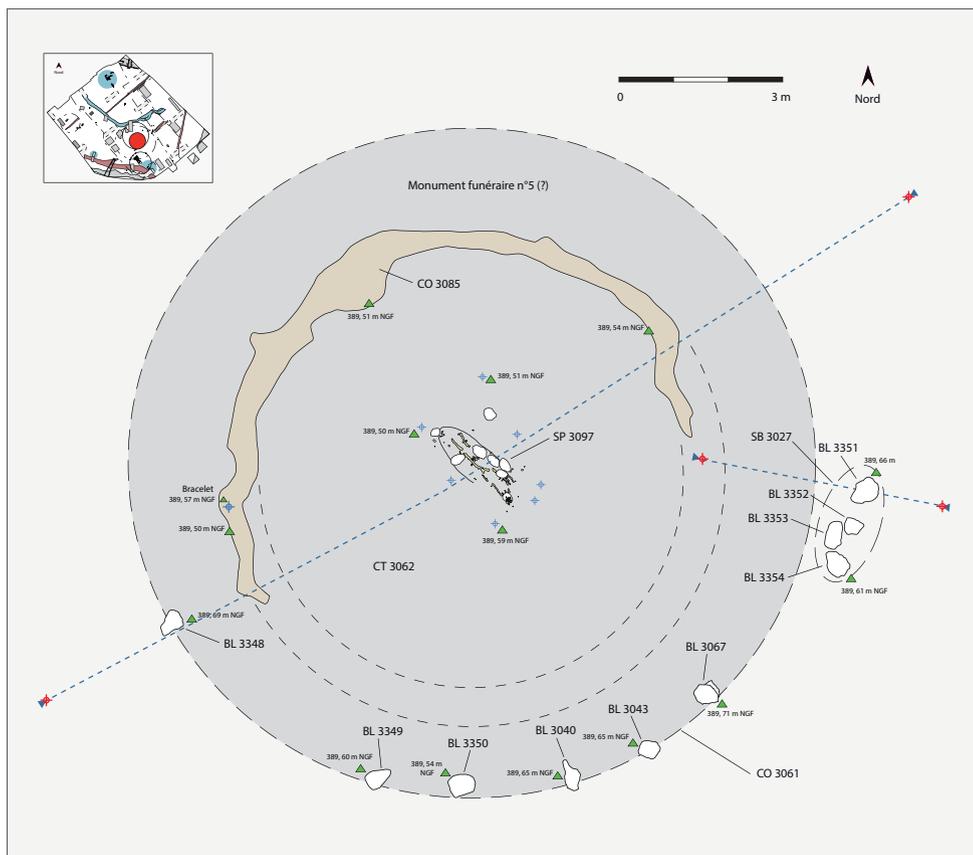
néanmoins par le diamètre inférieur de sa couronne (5, 4 – 5, 9 m), et surtout par la présence d'un reliquat de chape en pierre et d'une urne cinéraire sensiblement plus ancienne (Bronze final II b) au centre du monument. Le type d'architecture associé au Monument n° 1 se retrouve en revanche sous une forme tout à fait identique plus au nord de notre zone d'étude, et en particulier au sein de

nécropoles situées en Saône-et-Loire (Près-de-l'Eau à Lacrost) et dans le Loiret (Le Haut-de-l'Aunette-à-Guignard et La Pièce-du-Mail à Courcelles) (Duriaud 1989 ; Froquet-Uzel *et al.* 2015). Ces dernières ont livré plusieurs monuments dépourvus de chape de pierres, et munis d'une couronne en pierre dont la taille et la morphologie générale apparaît pour le moins semblable. Cela étant dit, ces édifices se différencient du Monument n° 1, comme dans le cas du site de Bondons, par la présence quasi systématique d'une incinération et d'un aménagement en pierre au centre de la couronne, ainsi que par la datation plus ancienne de leur mise en place (fin XIV^e – début XII^e s. av. n. è.). Seule la nécropole du Prés-de-l'Eau à Lacrost présente ici un caractère possiblement contemporain, puisque la datation au carbone 14 d'un charbon issu de l'un des monuments a permis de situer sa construction à l'extrême fin de l'âge du Bronze (Duriaud 1989). Ce dernier point vient par conséquent renforcer le lien entre ces deux ensembles funéraires, et s'ajoute aux grandes similarités observées entre le mobilier céramique de cette nécropole et celui déposé dans le Monument n° 1 (Rivalan *et al.* 2018). Si l'on

ajoute ensuite à ces caractéristiques communes le fait que certains types d'objets métalliques associés aux sépultures SP 3018 et 4097 trouvent une probable origine dans l'Est de la France, il devient alors possible d'imaginer des relations étroites entre ces deux groupes de population, et même de possibles mouvements de populations entre ces deux zones géographiques.



■ 19 Vue de la sépulture à inhumation SP 3097 depuis le sud-ouest.



■ 20 Relevé en plan du Monument n°5 et de la sépulture SP 3097.

quelque peu local, et ce d'autant que les grands ensembles funéraires situés à l'ouest de la zone alpine, comme ceux d'Ardèche méridionale et des garrigues languedociennes, regroupent en règle générale des structures plus simples, constituées d'un simple amas de blocs et de pierres (Gascó 1984, 112-114 ; Dedet, Durand 2017, 111-112). Dans le même ordre d'idée, on observera que le diamètre du Monument n°2 (12 m) se rapproche de celui des édifices alpins, et qu'il est en outre sensiblement supérieur à la moyenne observée en Languedoc oriental et en Ardèche (fig. 23). Malgré cela, la plupart des autres monuments du site de Chamarges présentent un diamètre supérieur ou égal à celui du Monument n°2 (12 à 15 m), et rentrent de ce fait dans la fourchette moyenne de la zone alpine.

Notons pour finir qu'une autre manière d'interpréter les différences d'architecture du site de Chamarges serait de considérer que ce dernier fut installé à la frontière de deux sphères d'influences : la première d'origine alpine et représentée par le Monument n°2, et la seconde liée à l'axe fluvial « Rhône - Saône » et représentée par le Monument n°1. On observera de plus, qu'en marge des analogies déjà observées entre ce monument et ceux de la nécropole du Près-de-l'Eau à Lacrost, ces apports d'origine rhodanienne se voient également illustrés par la présence d'un type d'architecture tout à fait similaire à celui du Monument n°1 au sud de la vallée du Rhône, sur le site du Moullard à

925 - 825 av. n. è.



1. Installation de la sépulture SP 3102 au centre du Monument 2

Monument n°2



3. Couverture de la chape de terre CT 3062 avec une chape de pierres CP 3026=3059



2. Couverture de la sépulture SP 3102 avec une chape de terre CT 3062



4. Éboulement progressif de la chape de pierres CP 3026=3059



5. Éboulement progressif de la chape de pierres CP 3026=3059 et apparition de la chape de terre CT 3062



6. Mise à nue de la chape de terre CT 3062 et disparition de la chape de pierres CP 3026=3059

750 - 400 av. n. è.



7. Arasement de la chape de terre CT 3062 et dispersion de la chape de pierres CP 3026=3059 autour du Monument 2

Monument n°5



9. Probable couverture de la sépulture SP 3097 avec une chape de terre



8. Installation de la sépulture SP 3097 au centre du Monument 2 et creusement d'une tranchée circulaire CO 3065

■ 21 Restitution des étapes de construction et de destruction des Monuments n° 2 et 5.

Lambesc (Bouches-du-Rhône ; Cordier 2002, 563, fig. 3). Le monument mis au jour sur ce site se caractérise par la présence d'une simple couronne discontinue de blocs, ainsi que par l'absence apparente d'une chape de pierres au-dessus de l'ensemble. La présence d'un fossé périphérique sur sa bordure méridionale le rapproche en revanche plutôt du Monument n° 5 (*supra* 2.4.), mais vient dans tous les cas renforcer cette dichotomie architecturale, surtout si l'on considère que ce type précis d'architecture est également connu dans l'Ain, sur le site de la rue du Stade à Château-Gaillard (Vermeulen *et al.* 2015, 21-23)⁴.

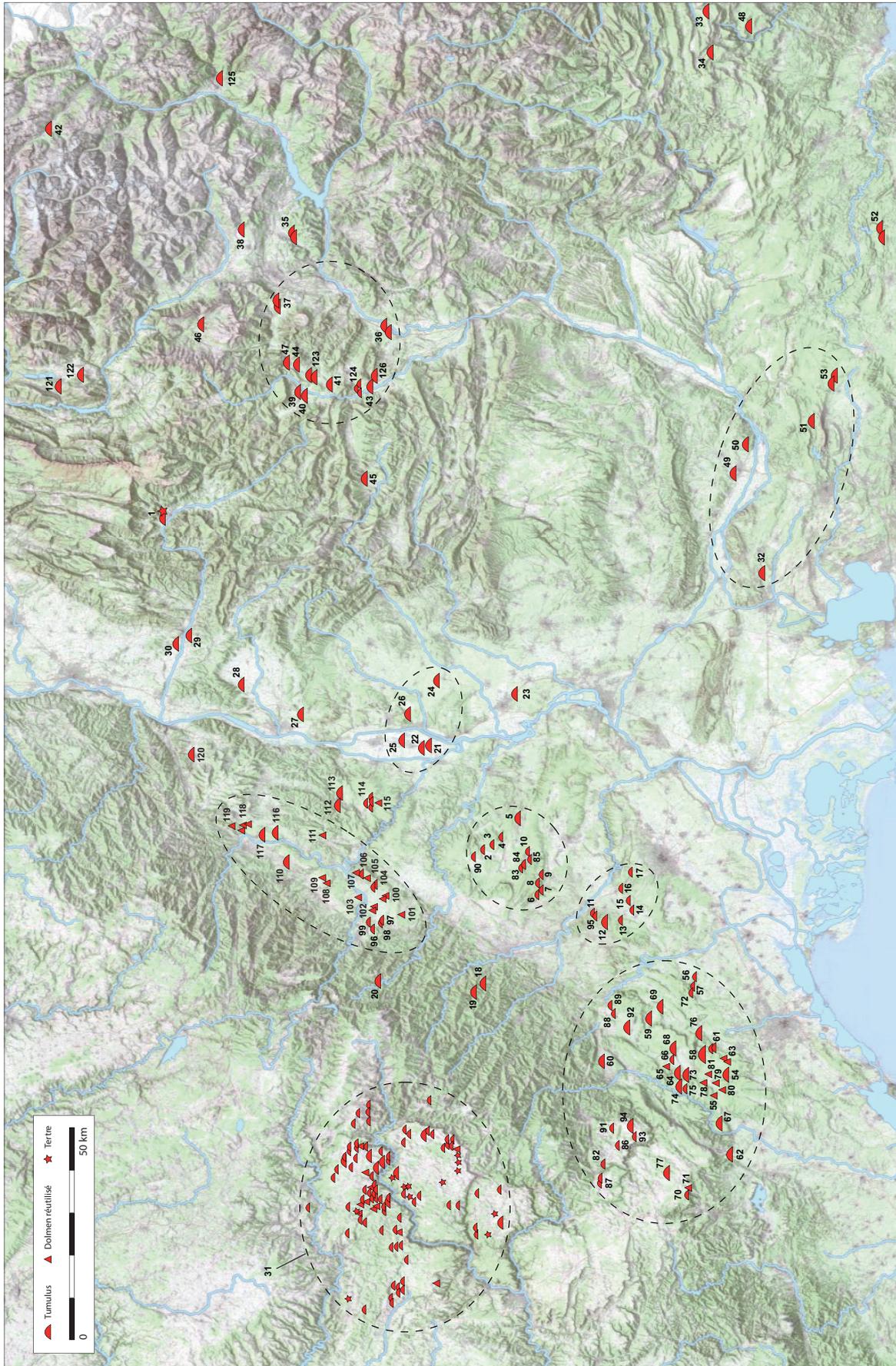
4. Organisation des sépultures et mobilier funéraire

Hormis ces différences d'ordre architectural, l'existence d'apports extérieurs sur le site de Chamarges semble également pouvoir s'observer dans le mobilier associé aux défunts (Rivalan *et al.* 2018, 188-193). Ainsi, outre les similarités déjà évoquées entre les productions céramiques de la nécropole de Lacrost et celles du Monument n° 1 (*supra*), certaines pièces métalliques associées à cet édifice, ainsi qu'à la sépulture SP 4097 ont également pu être véhiculées par le biais de l'axe fluvial « Rhône - Saône ». Les pendeloques à plusieurs bélières sont notamment connues en Ardèche dans le tumulus de l'Abeillou à Grospierres et dans le dépôt du Déroc à Vallon-Pont-d'Arc, mais aussi plus au nord dans les départements de l'Ain (Saint-Bernard et Château-Gaillard, voir l'article de J.-M. Treffort dans ce volume), de la Savoie (Lac du Bourget) et de l'Isère (Sainte-Marie-du-Mont) (Dedet, Durand 2017, 111). Le même constat s'applique ensuite au rasoir trapézoïdal à simple tranchant déposé dans la sépulture SP 4097, qui se retrouve au nord et au sud de cet axe fluvial (Jockenhövel 1980), et dans une moindre mesure au couteau de type palafitte associé au Monument n° 1, dont l'origine est certes à rechercher en Savoie, au niveau du Lac du Bourget, mais qui se retrouve également dans le département de la Côte d'Or (Nicolardot, Gaucher 1975, 83-84).

Les affinités d'origine alpine semblent pour leur part s'observer dans certaines pratiques funéraires liées au dépôt de mobilier dans la zone sépulcrale, ou à la base du monument qui l'abrite. On rappellera que les fouilles menées dans la nécropole de Ventavon (Hautes-Alpes) ont permis la découverte de probables dépôts rituels de céramique à la base de trois tumulus (8, 18 et 5M, Mahieu, Boisseau 2000, 62), qui de par leur position topographique,

permettent d'établir un lien avec la découverte d'un amas de silex (US 3350) à quelques centimètres seulement sous la sépulture SP 3102 du Monument n° 2 (fig. 14). Dans le même ordre d'idée, les dépôts de vase en céramique au niveau de la tête (Monument n° 1) ou des pieds du défunt (Monument n° 2) constituent une pratique avérée dans les nécropoles de Ventavon et de Chabestan (Hautes-Alpes), mais à la différence de la précédente, celle-ci est également attestée dans tout le quart sud-est de la France. La question de la répartition du mobilier métallique au niveau du défunt apparaît en revanche bien moins significative, tant il existe une grande variété de configurations possibles dans les ensembles funéraires de cet espace géographique. Un simple examen de la répartition de ce type de mobilier dans les nécropoles tumulaires régionales nous montre ainsi que toutes les parties du corps sont susceptibles d'accueillir du mobilier, et que plusieurs zones ont pu être privilégiées dans le dépôt d'objets, comme le crâne, le thorax et les bras (fig. 24). Malgré cela, les sépultures situées dans les Hautes-Alpes ne livrent apparemment aucun mobilier au niveau du tronc, alors que celles situées plus à l'ouest, au sein des grands Causses et du Languedoc, en présentent fréquemment. Une telle spécificité vient donc rapprocher ces ensembles occidentaux, des sépultures de Chamarges qui partagent cette même disposition (SP 3086 et SP 4097), et s'ajoute aux autres points communs déjà évoqués au sujet de l'architecture des édifices et du mobilier associé.

Cette dernière remarque nous amène enfin à comparer l'autre grande caractéristique liée à l'organisation de ces inhumations, à savoir la position du défunt au sein de la tombe et en particulier son orientation. On notera tout d'abord que la position en décubitus dorsal des inhumations du site de Chamarges constitue pour cette période, le cas le plus fréquent dans les nécropoles tumulaires méridionales, que ce soit dans les ensembles des Grands Causses du Gévaudan (70 %, Dedet 2001, 273) ou dans les ensembles alpins de Ventavon, de Chabestan et de Serres (93 %, Mahieu, Boisseau 2000, fig. 78, 60-61). Si cette observation implique une intégration des sépultures de Chamarges dans les pratiques dominantes de l'époque, le pourcentage sensiblement supérieur de défunts en décubitus dorsal dans les Hautes-Alpes et le caractère exclusif de cette position à Die constituent un autre élément de rapprochement entre ces deux ensembles funéraires. Dans le cas de l'orientation du corps des défunts, les conclusions établies à l'échelle régionale sont en revanche un peu différentes. On observera en effet, qu'en dépit d'une grande variabilité des orientations dans le quart sud-est de la France (fig. 25), celles des sépultures SP 3102 et SP



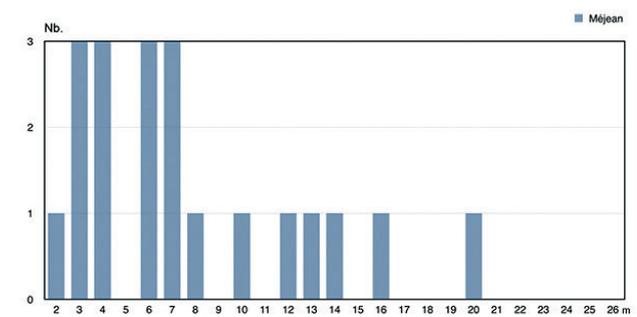
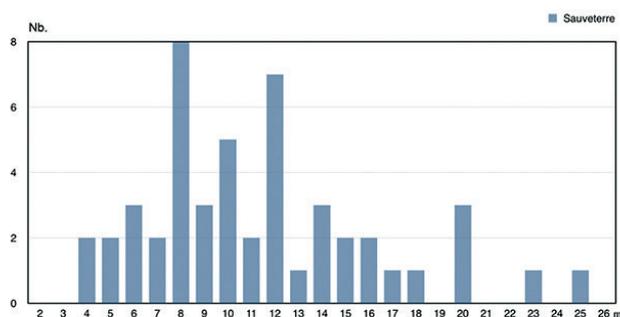
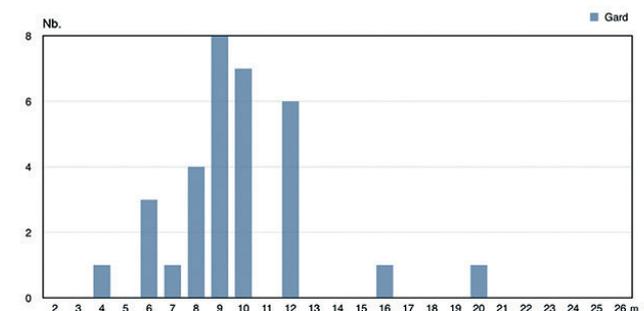
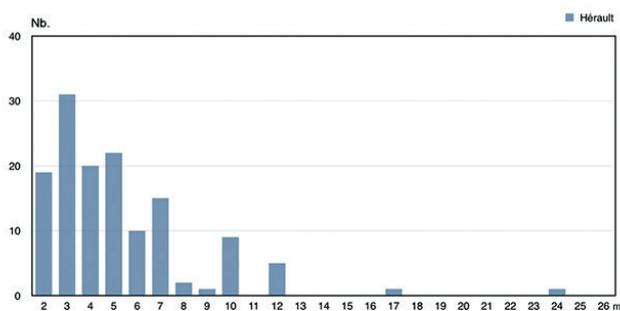
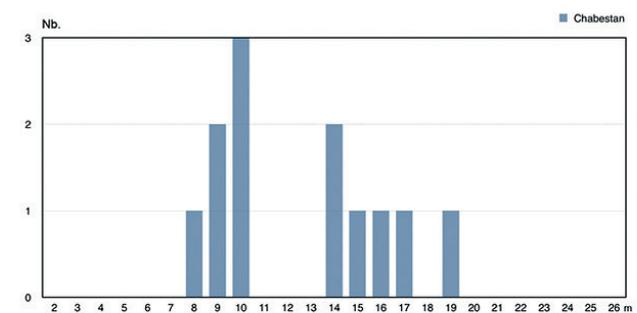
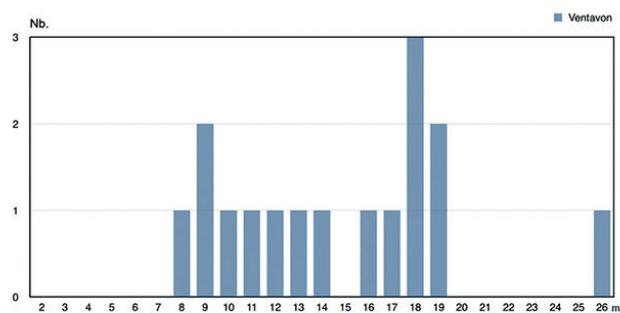
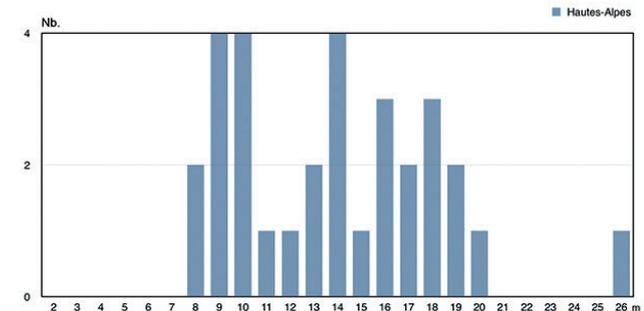
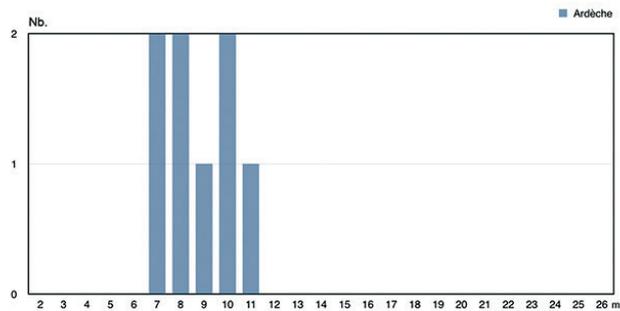
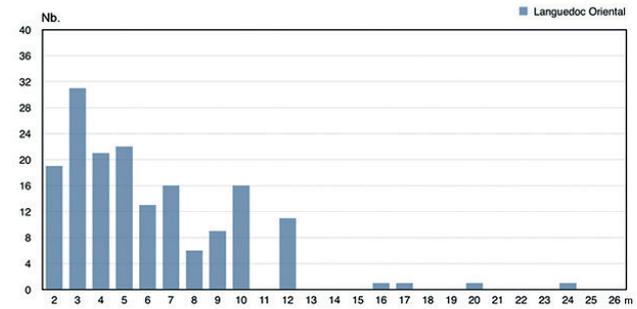
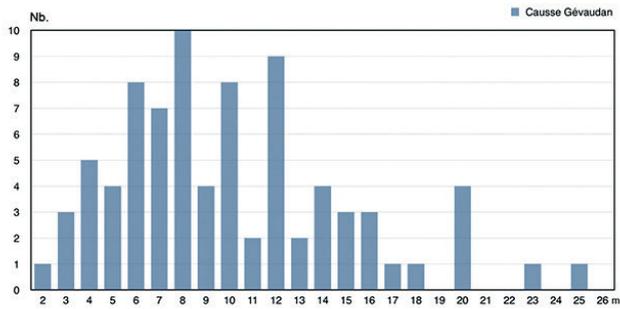
■ 22 Carte de répartition des principaux ensembles tumulaires du quart sud-est de la France entre le Bronze Final IIIb et la fin du premier âge du Fer (d'après Bocquet 1969 ; Bouloumié 1978 ; Dedet 2001 ; Dedet, Durand 2017 ; Gascó 1984 ; Mahieu ; Boisseau 2000 ; Perez 2007) (Fond de carte : geoportail.gouv.fr).

- | | | |
|---|--|--|
| 01. Chamargès, Die (26) | 43. (?) Montrond (05) | 85. Commel, Belvézet (30) |
| 02. Le Roux, Lussan (30) | 44. (?) Véras, Oze (05) | 86. Perrarines, Blandas (30) |
| 03. Bois de Mercouire, Lussan (30) | 45. (?) La Crause, Rosans (05) | 87. Campestre-et-Luc (30) |
| 04. Le Mazut, Fontarèches (34) | 46. (?) Saint-Étienne-en-Dévoluy (05) | 88. Ceyrac, Conqueyrac (30) |
| 05. St-Laurent-la-Vernède (30) | 47. (?) Les Égarets, Veynes (05) | 89. Rieu Massel, Conqueyrac (30) |
| 06. Aigue-Blanche, Baron (30) | 48. Mauvans (06) | 90. La Lègue, Lussan (30) |
| 07. Bézut, Baron (30) | 49. Pertuis (84) | 91. Bois de Rayan, Montdardier (30) |
| 08. Tardre, Baron (30) | 50. L'Agnel, Pertuis (84) | 92. Sadoulet, Pompignan (30) |
| 09. La Caux, Aigaliers | 51. Vauvenargues (13) | 93. Borie d'Arre, Rogues (30) |
| 10. Tavel, Belvézet (30) | 52. La Guérine et Candumy, Cabasse (83) | 94. Rogues (30) |
| 11. Canteperdrix, Sauzet (30) | 53. Pourrières (83) | 95. Carbonnière, Sauzet (30) |
| 12. St-Geniès-de-Malgoirès | 54. Cantagrils, Argelliers (34) | 96. Champs Grands, Banne (07) |
| 13. La Vialade, St-Bauzély (30) | 55. Truc de Combepleine, Argelliers (34) | 97. Saults 1, Banne (07) |
| 14. Le Dèvés, Gajan (30) | 56. Pont de la Bénovie, Buzignargues (34) | 98. Saults 2, Banne (07) |
| 15. Vallonguette, La Rouvière (30) | 57. Les Tourelles, Buzignargues (34) | 99. Potences, Banne (07) |
| 16. Estousen, La Calmette (30) | 58. Cazevieille (34) | 100. Beaulieu (07) |
| 17. Le Pontel, Dions (30) | 59. Foulaquier, Claret (34) | 101. St-André-de-Cruzières (07) |
| 18. Malausette, Soustelle (30) | 60. Ginestous, Ganges (34) | 102. Berrias-et-Casteljau (07) |
| 19. Peyraube, Lamelouze (30) | 61. Les Matelles (34) | 103. Chandolas (07) |
| 20. L'Elzière, Le Chambon (30) | 62. Croix de l'Yeuse, Montpeyrroux (34) | 104. L'Abeillou, Grospierres (07) |
| 21. Pont de Pierre 2, Bollène (84) | 63. La Jasse et Tribes, Murles (34) | 105. Fontrouine, Grospierres (07) |
| 22. La Bâtie, Lamotte-du-Rhône (84) | 64. Ravin des Arcs, N.D.-de-Londres (34) | 106. Bonne Fille, Grospierres (07) |
| 23. Pécoulette, Jonquières (84) | 65. La Matte, N.D.-de-Londres (34) | 107. Rocher de l'Aiguille, Sampzon (07) |
| 24. St-Martin, Ste-Cécile-les-Vignes (84) | 66. La Caumette, N.D.-de-Londres (34) | 108. Clos de Jacques, Labeaume (07) |
| 25. Les Malalônes, Pierrelatte (26) | 67. Montcalmès, Puéchabon (34) | 109. Gabiane III, Labeaume (07) |
| 26. La Rouverette, St-Restitut (26) | 68. Le Rouet (34) | 110. Prunias, Vinezac (07) |
| 27. Vire Vieille, Montjoyer-sur-Jabron (26) | 69. Vedel, Sauteyrargues (34) | 111. La Chadenède, Lagorce (07) |
| 28. Forêt de Marsanne, La Laupie (26) | 70. Molenty, Soubès (34) | 112. Nécropole de Taysse, Gras (07) |
| 29. Faucon, Piégros-la-Clastre (26) | 71. La Roque, St-Étienne-de-Gourgas (34) | 113. Les Blaches ou Imbours, Larnas (07) |
| 30. Bourbousson 1, Crest (26) | 72. Piocam, St-Bauzille-de-Montmel (34) | 114. Beauregard, Saint-Remèze (07) |
| 31. Grands Causses : cf. Dedet 2001 | 73. Bois de Bouis, St-Martin-de-Londres (34) | 115. Cloget, Bidon (07) |
| 32. Le Moullard, Lambesc (13) | 74. Frouzet, St-Martin-de-Londres (34) | 116. Vachon, Vogüé (07) |
| 33. Les Canneaux, Andon (06) | 75. Conquette, St-Martin-de-Londres (34) | 117. Jastres, Lavilledieu (07) |
| 34. Valférière, Séranon (06) | 76. Lebous, St-Mathieu-de-Trévières (34) | 118. Rieux et L'Issart, Lussas (07) |
| 35. Croix de Chavignières, Avançon (05) | 77. La Vernède, Saint-Michel (34) | 119. Croix de l'Houme, Vesseaux (07) |
| 36. St-Roch et Les Mollards, Ventavon (05) | 78. Cazarils, Viols-le-Fort (34) | 120. Sabatas, Chomérac (07) |
| 37. Corréo, La Freissinouse (05) | 79. Truc des Sauzes, Viols-le-Fort (34) | 121. (?) La Motte-d'Aveillans (38) |
| 38. (?) Faudon, Ancelle (05) | 80. Matelettes, Viols-le-Fort (34) | 122. (?) La Mure et Susville (38) |
| 39. (?) Aspres-sur-Buëch (05) | 81. Viols 2, Viols-le-Fort (34) | 123. Nécropole de Chabestan (05) |
| 40. (?) Babaillon, Aspremont (05) | 82. Airoles, Alzon (30) | 124. Tumulus du Guire, Serres (05) |
| 41. (?) La Bâtie-Montsaléon (05) | 83. La Forêt, Belvézet (30) | 125. Sidi-Brahim, Guillestre (05) |
| 42. (?) Le Monétier-les-Bains (05) | 84. Vendème, Belvézet (30) | 126. (?) Saint-Genis (05) |

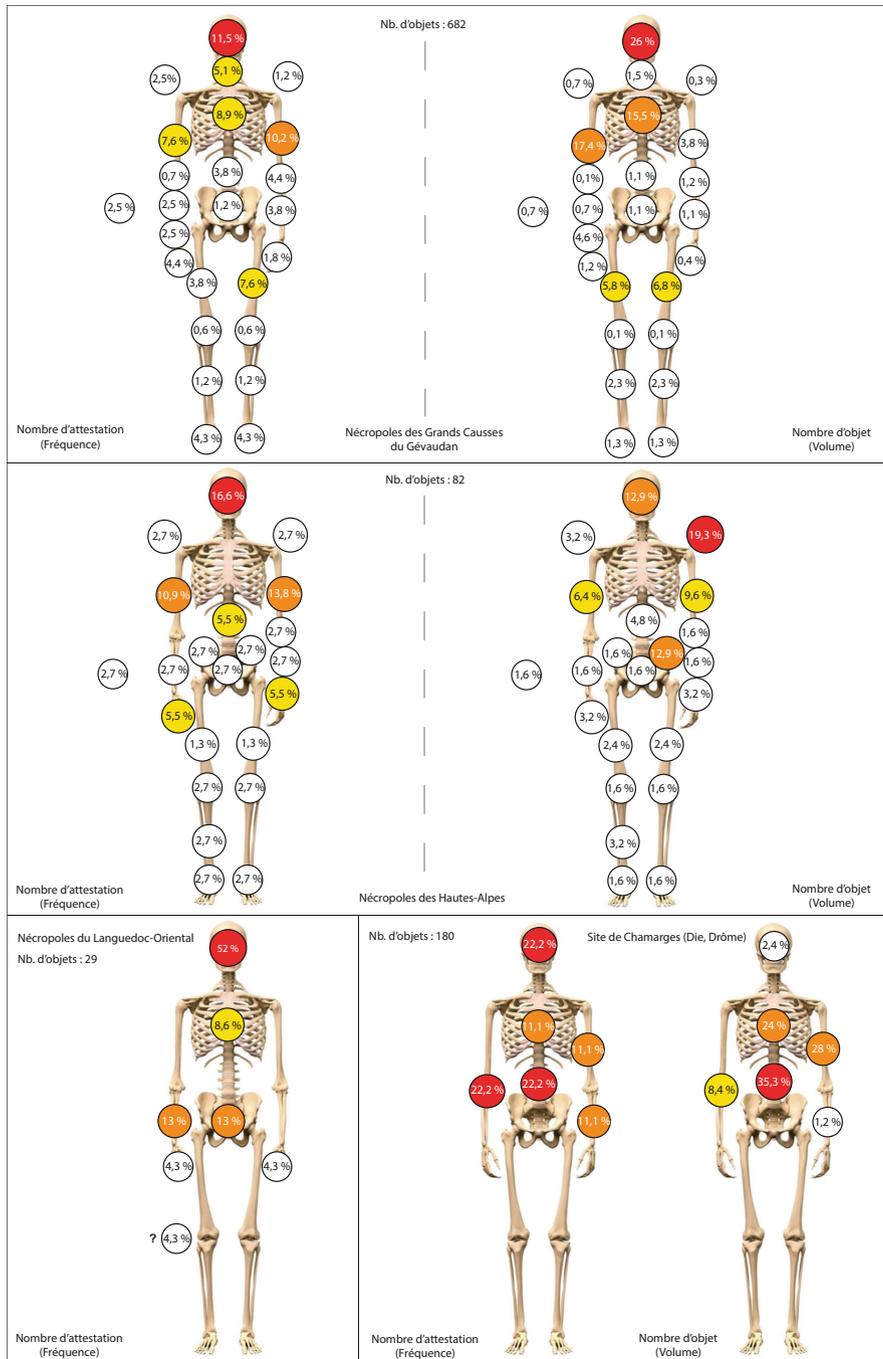
4009 se rapprochent de l'orientation la plus fréquente dans les Hautes-Alpes (25%), à savoir la tête au nord-est, tandis que celles des sépultures SP 3018, 3086 et 4097 (c'est-à-dire tête au nord-ouest) sont pour le moins fréquentes dans les nécropoles des Grands Causses du Gévaudan (17,5%) et relativement rare dans les ensembles alpins (4,8%). Ces quelques observations viennent par conséquent étayer un peu plus les possibles relations et influences extérieures mises en évidence au travers de l'étude de ces monuments, et surtout renforcer le caractère pour le moins composite de cette nécropole à l'échelle régionale.

5. Localisation des monuments funéraires et occupation du territoire

La position du site de Chamargès, et pour être plus précis son emplacement dans le Diois soulève enfin la question des modalités liées à l'occupation du territoire, et nous incite à comparer son lieu d'implantation avec ceux des autres grands ensembles contemporains. Pour ce faire, on rappellera en premier lieu que cette petite nécropole est



■ 23 Diamètres des sépultures tumulaires localisées dans le quart sud-est de la France (d'après Dedet 2001 ; Dedet, Durand 2017 ; Gascó 1984 et Mahieu, Boisseau 2000).



■ 24 Répartition du petit mobilier dans les sépultures tumulaires du quart sud-est de la France (d'après Dedet 2001 ; Gascó 1984 et Mahieu, Boisseau 2000).

implantée à environ 300 mètres de la Drôme, sur l'une de ses anciennes terrasses, et au sein d'une clairière traversée par plusieurs petits cours d'eau (fig. 2, Rivalan *et al.* 2018). Ces deux caractéristiques sont ici pour le moins significatives, dans la mesure où la première permet d'établir un lien entre la topographie du site de Chamarges et celle des nécropoles

des Hautes-Alpes, tandis que la seconde trouve un parallèle intéressant dans la zone languedocienne. L'implantation des nécropoles tumulaires en bordure de rivière apparaît en premier lieu comme une véritable constante au sein de cette zone géographique, et s'applique notamment à l'ensemble de Ventavon, installé en bordure de la Durance, de Chabestan, implanté sur la rive gauche du Buëch, et du Guire qui borde également le Buëch (Mahieu, Boisseau 2000, 8, 42-43 et 56). Cette proximité avec les axes de circulation naturels que sont les cours d'eau en contexte montagneux ne se limite toutefois pas aux seuls ensembles alpins, et se retrouve plus largement dans les contextes funéraires du quart sud-est de la France, à l'instar des ensembles ardéchois et languedociens (Dedet, Durand 2017, 117-120 et fig. 60), ainsi que dans certaines nécropoles situées en Auvergne (tertres de type 2) (Milcent, Delrieu 2007, 58-59). Enfin, l'installation de l'ensemble funéraire de Chamarges au sein d'une zone relativement humide, ou du moins traversée par plusieurs cours d'eau, constitue pour sa part un intéressant point commun avec les nécropoles à incinérations de Mailhac dans l'Aude : « (...) les observations réalisées tendent à montrer que le bassin de Mailhac était, probablement dès l'époque protohistorique, une vaste cuvette partiellement aquifère, en tout cas marécageuse. (...) L'image que l'on peut donc avoir de cette plaine mailhacoise avec son habitat perché et sa nécropole est celle d'une zone « palustre », dominée par un oppidum et dont les moindres reliefs sont destinés à accueillir l'espace funéraire, entre 900 et 675 av. n. è. en tout cas. » (Taffanel, Taffanel, Janin 1998, 331).

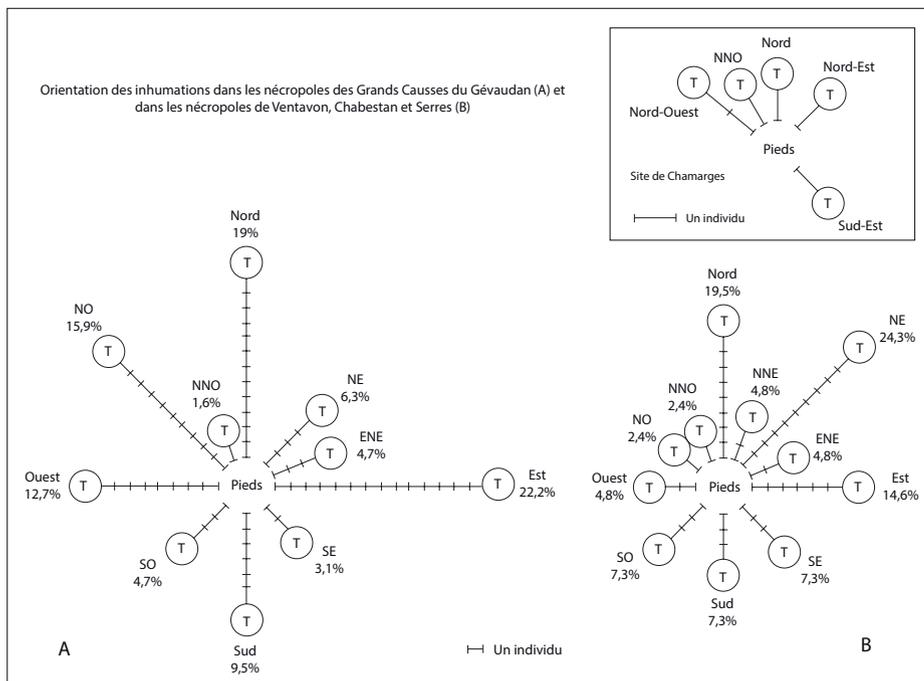
En marge de la topographie du site, l'architecture des monuments permet pour sa part d'effectuer d'intéressantes observations quant à l'exploitation des ressources minérales présentes sur ce territoire. Les matériaux employés pour leur construction permettent par exemple d'observer

que les rivages de la Drôme ont été exploités à des fins d'approvisionnement en pierres (galets des Monuments n°2, 3 et 6), et surtout de constater que certains gîtes d'extraction situés non loin de la nécropole ont pu servir à ces mêmes fins. L'étude géologique du Monument n°1 nous a ainsi permis d'établir que certaines grandes dalles installées dans la couronne CO 3069 avaient été extraites de carrières locales, dont les gisements les plus proches se trouvent à environ quatre kilomètres au nord du site (fig. 26, Rivalan *et al.* 2018, 98). Outre son importance d'un point de vue architectural, l'intérêt de ce rapprochement réside également dans le lien qu'il permet d'établir entre ce monument, et le seul habitat contemporain connu à proximité de la nécropole de Chamargès, à savoir le site de la Roche de Marignac ou du Pas de la Roche (Daumas, Laudet 2004, 3-5). Celui-ci se trouve en effet situé à la fois entre la nécropole et les gîtes d'extraction précités, mais aussi au niveau d'un col qui forme le point de passage le plus direct entre ces deux espaces. On notera enfin que l'importance de cette observation réside dans le fait que l'établissement de ce type d'association «habitat - nécropole» est relativement rare à l'échelle régionale, tant les habitats environnants demeurent encore mal connus pour ces périodes (Mahieu, Boisseau 2000, 66 ; Dedet, Durand 2017, 117).

6. Architecture du Monument n° 1 et archéoastronomie

La dernière question soulevée par l'architecture du Monument n°1 concerne enfin le caractère volontaire ou non des interruptions visibles dans le tracé de sa couronne. Si la présence de ces espaces vides a de grandes chances de pouvoir s'expliquer par divers facteurs, tels que les labours postérieurs et l'épierrement des champs lié aux activités agricoles⁵, d'autres explications peuvent être néanmoins avancées. On évoquera notamment leur possible relation avec des éléments en matériaux périssables qui auraient totalement disparus au cours du temps, ou encore leur possible correspondance avec certaines observations astronomiques, tels que le lever et le coucher de certains astres. Dans cette dernière perspective, le site de Goseck en Allemagne constituerait alors un point de comparaison particulièrement intéressant, puisqu'il présentait une même forme circulaire en plan, ainsi que des interruptions dans le tracé de ses palissades qui semblent correspondre aux levers et couchers du soleil lors des solstices (Bertemes, Northe 2007, 161). Plus près de notre zone d'étude, on retrouve également le cas du tumulus du Puy-de-Lafont en

Corrèze, pour lequel les fouilles ont montré que « la présence des deux fenêtres masquées par des pierres de chant n'est pas fortuite. L'orientation de celle du quadrant nord-est correspond, par rapport au centre du tumulus, au lever du soleil lors du solstice d'été et celle du quadrant sud-est au lever du soleil lors du solstice d'hiver. » (Lintz 1981, 24). Mais l'auteur de cette étude ajoute également que « les orientations solaires n'ont pas été calculées avec une grande précision. En effet, la hauteur des sommets formant la ligne d'horizon et la végétation, modifient sensiblement le point où le soleil se lève. » (Lintz 1981, note 58, 24). Ces éléments sont d'ailleurs tout aussi problématiques dans le cas du site de Chamargès, dans la mesure où la nécropole est entourée d'une importante végétation et surtout de véritables massifs montagneux (fig. 1).

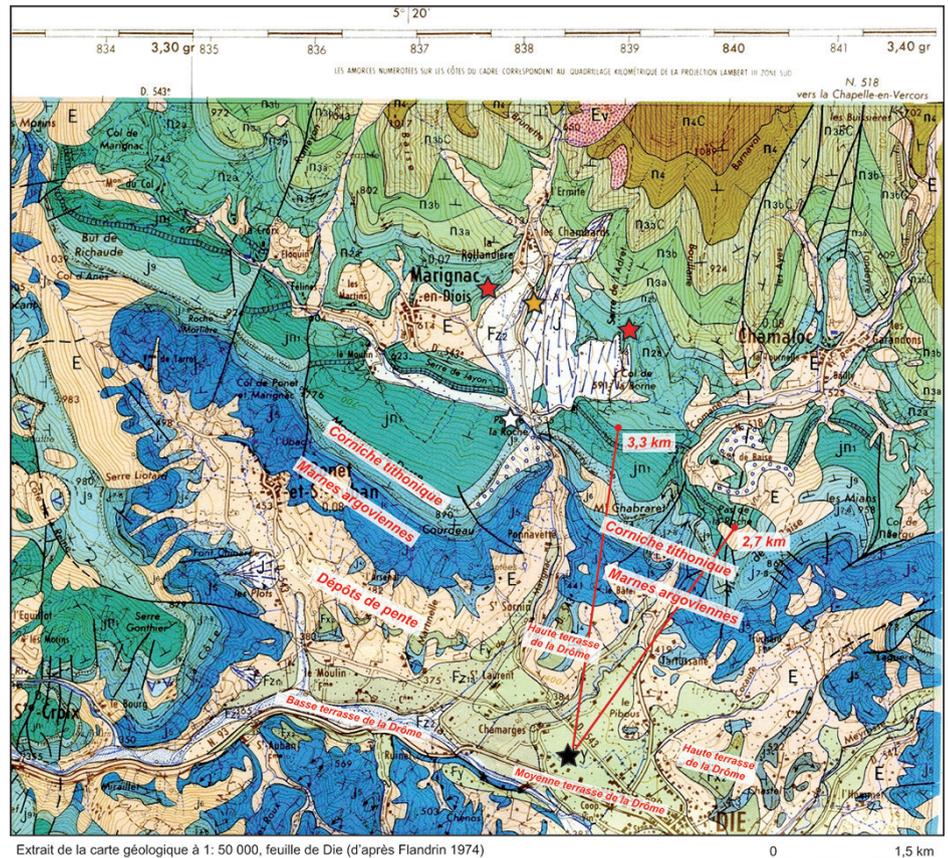


■ 25 Orientations des inhumations dans les nécropoles des Grands Causses du Gévaudan (A) et dans les nécropoles de Ventavon, Chabestan et Serres (B) (d'après Dedet 2001 et Mahieu, Boisseau 2000).

Afin de pallier ces problèmes, nous avons donc eu recours à un logiciel fourni par le Laboratoire Univers et Particules de Montpellier⁶ qui permet d'une part de simuler à partir du centre de l'édifice (fig. 27), le parcours du soleil aux dates potentiellement contemporaines de son édification (944 – 812 av. n. è.), et d'autre part d'intégrer les blocs de la couronne ainsi que les éléments du paysage environnant. Suite à de nombreuses simulations du ciel nocturne de l'époque, il est apparu que l'essentiel des vides présents dans la couronne pouvaient correspondre à des phénomènes astronomiques, notamment pour les phases d'aube et de crépuscule des solstices d'hiver et d'été (fig. 28). On ajoutera ensuite que le caractère discontinue de la couronne semble également avoir pu fonctionner avec les couchers des astres les plus lumineux du ciel nocturne, à l'instar d'Arcturus, Véga et Deneb qui disparaissent à l'horizon dans la partie nord-ouest du monument lors de l'équinoxe de septembre.

Malgré ces quelques observations, l'absence de correspondances astronomiques clairement identifiables pour les intervalles visibles au niveau de l'arc méridional et septentrional de la couronne vient néanmoins grandement fragiliser cette interprétation du monument, et incite de ce fait à rester prudent quant à ses liens avec d'anciennes observations astronomiques. Cette prudence est d'ailleurs ici d'autant plus de mise, qu'elle se trouve renforcée par le possible fonctionnement de ces vides avec des observations connotées d'un point de vue culturel (valeur symbolique de certains astres et des constellations, etc.), et d'autres dont il est presque impossible de préciser la nature en raison de leurs caractères

éphémères (explosion de supernova, entrée atmosphérique d'un bolide, etc.) ou variables au cours du temps (position des planètes et de la lune).

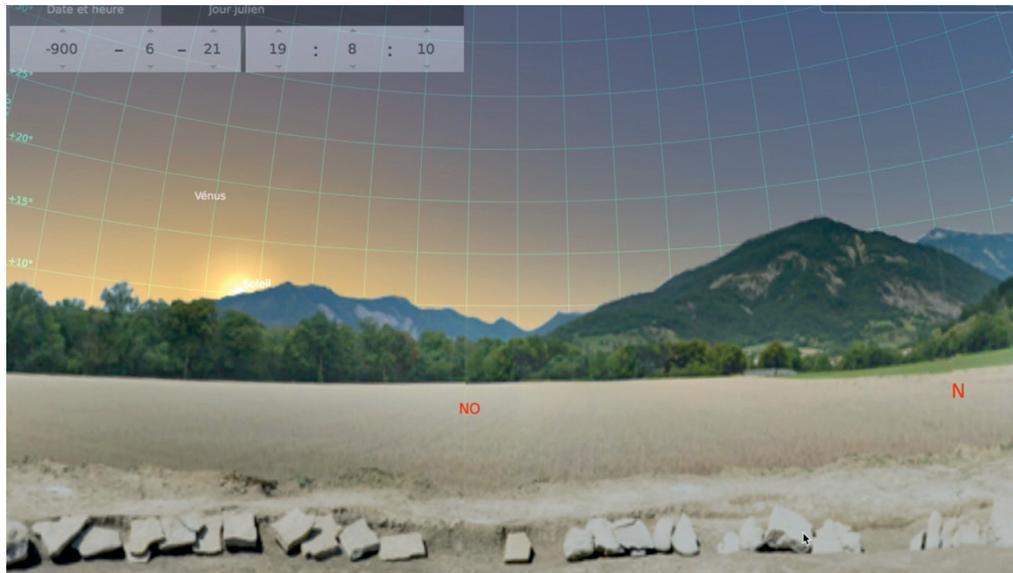


Extrait de la carte géologique à 1: 50 000, feuille de Die (d'après Flandrin 1974)

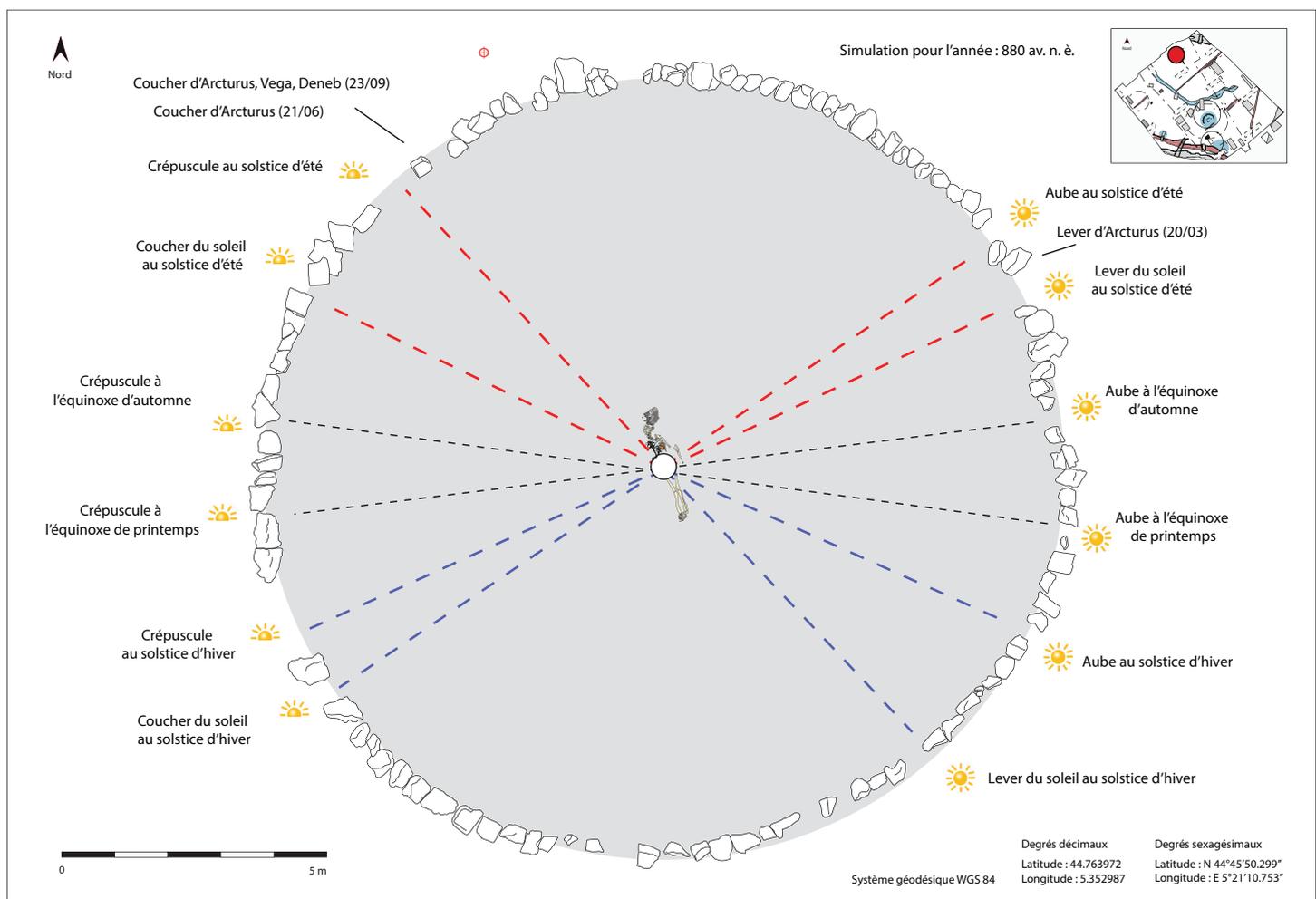
- ★ Affleurements de calcaire gréseux à patine rouge (n2a) prélevés pour comparaison
 - ★ Localisation des clichés de l'affleurement de calcaire gréseux à patine rouge
- ★ Localisation du site de Chamargès
 - ☆ Habitat protohistorique du Pas de la roche



■ 26 Localisation des gîtes de calcaire gréseux à patine rouge au nord du site de Chamargès (extrait de la carte géologique à 1 : 50 000, feuille de Die – Flandrin 1974).



■ 27 Image issue d'une simulation réalisée avec le logiciel Stellarium, figurant la partie nord-ouest du Monument n° 1.



■ 28 Position du soleil au moment des solstices et des équinoxes de l'année 880 av. n. è., depuis le centre du Monument n° 1.

7. Conclusion

Au terme de cette présentation du site de Chamarges, il apparaît que cet ensemble funéraire constitue un élément majeur pour notre compréhension des pratiques funéraires protohistoriques de la région. Ce constat résulte tout d'abord de la grande rareté des ensembles funéraires contemporains dans le département de la Drôme qui implique logiquement une relative méconnaissance de ces pratiques dans cette zone géographique. L'importance de ces vestiges découle ensuite de la longévité et de la diversité des monuments funéraires attestés, et plus précisément du fait qu'ils nous permettent de mieux cerner l'évolution des architectures funéraires régionales entre le Bronze final III b et la fin du premier âge du Fer.

Notons enfin que les parallèles établis entre les monuments du site et ceux de secteurs géographiques parfois éloignés, ajoutés à d'autres observations comme la position du mobilier funéraire à l'intérieur des tombes, l'orientation des corps ou encore l'origine géographique du mobilier métallique, nous ont permis d'en déduire l'existence d'une véritable dichotomie au sein de l'ensemble (*supra*), et par extension d'imaginer que celui-ci se trouvait à l'interface d'au moins deux sphères d'influences culturelles : la première d'origine alpine et la seconde liée à l'axe fluvial « Rhône - Saône ». Cette dernière hypothèse, si elle s'avérait exacte, soulèverait alors d'intéressantes questions sur l'origine géographique des populations qui ont érigé ces monuments, ou du moins sur les influences culturelles qu'elles ont pu recevoir par le biais de leurs contacts et échanges à longue distance.

ANDRÉ RIVALAN

*Mosaïques Archéologie, UMR 5140 « ASM ».

rivalanandre@yahoo.fr

Notes

1. La structure qualifiée de Monument n° 4 se situe entre les monuments n° 2 et 3 et prend la forme d'un segment de couronne composé de cinq gros blocs calcaires espacés d'un mètre au minimum. L'absence de sépulture au niveau de son centre théorique et son caractère pour le moins lacunaire nous ont toutefois incité à l'écartier de l'analyse architecturale du site.
2. Le remontage de cet amas de céramique et son étude menée par A.-M. Curé ont permis de montrer qu'il s'agissait d'un pot à épaulement cannelé et col divergent terminé par un bord non épaissi à lèvre arrondie.
3. L'altitude de la couronne du Monument n° 3 correspond toutefois à celle des blocs du Monument n° 5 et permet donc d'imaginer une éventuelle contemporanéité entre ces deux structures funéraires.
4. Des tertres funéraires pourvus d'un fossé circulaire sont également connus en Languedoc (Daveau, Dedet 2014), mais à la différence de la tombe du Moulard et de celle de la rue du Stade, ces dernières ne présentent aucune couronne de blocs et semblent légèrement plus récentes (fin du premier âge du Fer).
5. Le tronçon méridional de la couronne a d'ailleurs des chances d'avoir subi un arasement plus important, compte tenu du fait que l'altitude du niveau d'apparition de ses blocs est sensiblement plus élevée que celle du reste de la couronne.
6. Le logiciel employé dans le cadre de cette étude est nommé *Stellarium* (version 0.18.0 – Stellarium.org) et nous a été aimablement conseillé par Henri Reboul et Julien Morin du Laboratoire Univers et Particules de Montpellier (UMR 5299).

Références bibliographiques

- Audouze, Courtois 1970** : AUDOUZE F., COURTOIS J.-C. – *Les épingles du Sud-Est de la France (Départements Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Savoie et Haute Savoie)*. Munich, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1970, 74 p., 30 pl. (*Prähistorische Bronzefunde*, XIII-1).
- Bertemes, Northe 2007** : BERTEMES F., NORTHE A. – Der Kreisgraben von Goseck : ein Beitrag zum Verständnis früher monumentaler Kultbauten Mitteleuropas. In : SCHMOTZ K. (éd.) – *Vorträge des 25. Niederbayerischen Archäologentages*. Rahden/Westf., 2007, 14 Abb., p. 137-168.
- Bocquet 1969** : BOCQUET A. – L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, 12-1, 1969, p. 121-258.
- Bouloumié 1978** : BOULOUMIÉ B. – Les tumulus de Pertuis (Vaucluse) et les œnochoés « rhodiennes » hors d'Étrurie. *Gallia*, 36-2, 1978, p. 219-241.
- Cordier 2002** : CORDIER L. – Occupation du Bronze final IIIb dans un fond de vallon au Moulard (Lambesc). In : *Archéologie du TGV-Méditerranée. Fiches de Synthèse. Tome 2 : la Protohistoire*. Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 2002, p. 561-566 (*Mono-graphies d'Archéologie Méditerranéenne*, 9).
- Daumas, Laudet 2004** : DAUMAS J.-C., LAUDET R. – À propos de la Roche de Marignac (Die) : Les différentes facettes de la recherche archéologique. *Chroniques du Diois*, 2, 2004, p. 3-5.
- Daveau, Dedet 2014** : DAVEAU I., DEDET B. – Tombes à fossé circulaire et chemins de la fin du premier âge du Fer à la Pailletrice, ZAC du Parc de l'Aéroport à Pérols (Hérault) : Nouvelles données sur les pratiques funéraires protohistoriques des plaines languedociennes. *Gallia*, 71-2, 2014, p. 3-46.

- Dedet 2001** : DEDET B. – *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, 356 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 84).
- Dedet, Durand 2017** : DEDET B., DURAND E. – Sépultures et pratiques funéraires en Ardèche méridionale au Bronze final III et au premier âge du Fer. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 38, 2017, p. 33-128.
- Duriaud 1989** : DURIAUD J. – La nécropole tumulaire des Prés-de-l'Eau à Lacrost. *Annales de l'Académie de Mâcon*, LXIV, 1989, p. 123-125.
- Flandrin 1974** : FLANDRIN J. – *Carte géologique au 1 : 50 000^e, feuille de Die*. XXI-37 et notice explicative. Orléans, Bureau des Recherches Géologiques et Minières, 1974.
- Froquet-Uzel et al. 2015** : FROQUET-UZEL H., COUBRAY S., GEORGES-ZIMMERMANN P., JOLY C., LIARD M., PRADAT B., SIMONIN D., TRÉBUCHEZ É., VERDIN P., VISET L. – *Les nécropoles de l'âge du Bronze de Courcelles (Loiret). Approches des pratiques funéraires au début du Bronze final dans le Gâtinais occidental*. Tours, Fédération pour l'édition de la Revue Archéologique du Centre de la France, 2015, 319 p. (56^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France* ; Collection « Archéologie de l'autoroute A19 », vol. 2).
- Gascó 1984** : GASCÓ Y. – *Les tumulus du premier âge du Fer en Languedoc oriental*. Lattes, Fédération archéologique de l'Hérault, 1984, 246 p. (*Archéologie en Languedoc*).
- Jockenhövel 1980** : JOCKENHÖVEL A. – *Die Rasiermesser in Westeuropa*. Munich, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1980, 238 p., 104 pl. (*Prähistorische Bronzefunde*, VIII-3).
- Leroy-Langelin, Collette 2011** : LEROY-LANGELIN E., COLLETTE O. – La fouille des enclos circulaires de l'âge du Bronze : une nouvelle approche ? Contribution géopédologique à l'étude des monuments arasés sur substrat limoneux de Lauwin-Planque (Nord). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 108-1, 2011, p. 127-138.
- Lintz 1981** : LINTZ G. – Le tumulus du Puy-de-Lafont, commune de Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze). *Gallia*, 39-1, 1981, p. 3-24.
- Mahieu, Boisseau 2000** : MAHIEU E., BOISSEAU B. – La nécropole de Ventavon (Hautes-Alpes). Synthèse des différentes interventions et comparaisons. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23, 2000, p. 7-75.
- Milcent, Delrieu 2007** : MILCENT P.-Y., DELRIEU F. – Tertres et archéologie funéraire en Haute-Auvergne dans le contexte du premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIII^e-V^e s. av. J.-C.). In : MENNESSIER-JOUANNET Chr., DEBERGE Y. (éd.) – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 2003). Thème Régional. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 43-70 (*Monographies d'Archéologie Méridionale*, hors-série).
- Nicolardot, Gaucher 1975** : NICOLARDOT J.-P., GAUCHER G. – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France. V : Outils*. Paris, Société Préhistorique Française, 1975, 134 p.
- Perez 2007** : PEREZ B. – Pratiques et rituels funéraires dans les Alpes méridionales françaises du Bronze Final au début du Haut-Empire : un premier bilan. *Preistoria Alpina*, 42, 2007, p. 49-61.
- Planchon 2015** : PLANCHON J. – Tumuli en pays Voconce. *Chroniques du Diois*, 23, 2015, p. 18-22.
- Rivalan et al. 2015** : RIVALAN A. (dir.), MOULIN B., DIAZ M., BUFFAT L., VASCHALDE C., DJERBI H., MASBERNAT-BUFFAT A. – *Vestiges d'époque antique et protohistorique en périphérie de l'ensemble tumulaire de Chamargès (Die, RD 543, Drôme)*. Rapport final d'opération 2015 - (Arrêté de prescription n°24383). Courmonterral, Mosaïques Archéologie, 2015, 345 p.
- Rivalan et al. 2018** : RIVALAN A. (dir.), MOUGIN P., MOULIN B., BUFFAT L., CENZON-SALVAYRE C., CURÉ A.-M., DIAZ M., DJERBI H., MALIGNAS A., RENAUD A., SCHIFAUER N., TRAUTMANN F., VISSAC C. – *L'ensemble funéraire protohistorique du site de Chamargès (Die, RD 543, Drôme)*. Rapport final d'opération 2018 - (Arrêté de prescription n°13-358 / 2016-404). Courmonterral, Mosaïques Archéologie, 2018, 2 vol., 635 p.
- Taffanel, Taffanel, Janin 1998** : TAFFANEL O., TAFFANEL J., JANIN Th. – *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*. Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 1998, 393 p., 478 fig. (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 2).
- Thiercelin-Ferber 2013** : THIERCELIN-FERBER F. – *Chamargès – ZA Cocause RD 543 – Die, Drôme, Rhône-Alpes*. Rapport de diagnostic archéologique. Bron, Inrap Rhône-Alpes/ Auvergne, 2013, 116 p., 16 fig.
- Vermeulen et al. 2015** : VERMEULEN C., COUTY M. A., FRANC O., TREFFORT J.-M. – Le tumulus de la rue du Stade à Château-Gaillard (Ain). *Bilan Scientifique de la région Rhône-Alpes, 2015-2*. Lyon, DRAC Rhône-Alpes, SRA, 2015, p. 21-27.